

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'INSTITUT
2 FEVRIER 2026
14H-17h**

Table des matières

Membres avec voix délibérative	1
Membres avec voix consultative	1
1. Introduction	1
• Informations de la Direction	1
• Approbation du procès-verbal de la séance du 1 ^{er} décembre 2025	2
2. Vie de l'Institut	2
• Calendrier de fermeture estivale des sites et pont du 13 juillet 2026	2
3. Formation et Vie étudiante	3
• Avancée de la mise en œuvre de la réforme	3
• Présentation des projets FIP 2026	10
4. Recherche et innovation	12
• Bilan des mobilités et partenariats internationaux	12
5. Annexes	14

Présents

Membres avec voix délibérative

Présent.e. s. : Mesdames et Messieurs Patrice BONNET ; Pierre DESBIOLLES ; Laurence ESPINASSY ; Nathalie GAUDY ; Patrice LAISNEY ; Sarah LALLEMAND ; Guillaume PONTTHIEU ; Gwladys VASSEUR.

Représenté.e.s. : Mesdames et Messieurs Didier BARD par Nathalie GAUDY ; Eric BERTON représenté par Christine POPLIMONT ; Jean-Yves BESSOL par Gwladys VASSEUR ; Stephan ENOCH par Patrice BONNET ; Sophie FOUACE par Patrice LAISNEY ; David GALTIER par Pierre DESBIOLLES ; Vincent GROSSTEPHAN par Sarah LALLEMAND ; Vincent VALERY par Laurence ESPINASSY.

Excusé.e.s. : Mesdames et Messieurs Michel ARTAUD ; Claudine CASAMASSA ; Pierre-Marie GANOZZI ; Suzanne GUILHEM.

Membres avec voix consultative

Présent.e. s. : Mesdames et Messieurs Pascale BRANDT-POMARES ; Jérémy CASTERA ; Claire ENEA-DRAPEAU ; Boumedienne FEGHOUL ; Caroline GAREAU ; Gaëlle GOURIOU ; Delphine JOSEPH ; Nathalie MIKAILOFF ; Aurélie PASQUIER-BERLAND ; Julie PIRAULT.

Excusé.e. s. : Mesdames et Messieurs Solenne ALBERTINI ; Véronique AUGÉ ; Olivier VORS ; Rachid ZAROUF.

Invité.e. s. : Mesdames et Monsieur Malek BOUZID ; Muriel DER HAROUTUNIAN ; Sandrine ESCHENAUER ; Anaïs TREMEGE ; Corinne JEGOU.

Excusé.e. s. : Mesdames et Messieurs Isabelle LANG ; Serge MAZEAU ; Heidi OSTERWALDER ; Sabine ROPARS.

1. Introduction

- **Informations de la Direction**

Pascale BRANDT-POMARES : Je vais commencer par une information de dernière minute. L'Université, à l'occasion de la semaine contre la lutte contre le racisme, a la volonté de dénommer un amphithéâtre Samuel Paty. La présidence a pensé que cet amphithéâtre pourrait être situé à l'Inspé. Ce symbole est très important et très fort. L'émotion avait été très vive au moment des faits et elle l'est encore aujourd'hui. Avec le temps, il semble important de pouvoir disposer de symboles forts pour rappeler les valeurs auxquelles nous sommes attachés. Je me fais donc l'écho de cette proposition auprès du Conseil d'institut.

La semaine contre le racisme aura lieu au mois de mars, et à cette occasion, « l'amphithéâtre D » d'Aix-en-Provence, deviendrait « Amphithéâtre Samuel Paty ». Ce point n'était pas à l'ordre du jour, mais le Conseil d'institut c'est la vie de l'institut et cela peut être l'occasion de prendre une décision, si le conseil en a envie, afin de soutenir cette proposition.

Nous sommes en pleine période des salons et des journées portes ouvertes, et comme nous sommes en période de réforme, notre participation dans toutes ces manifestations est capitale. Je remercie toutes celles et ceux qui y participent. C'est souvent un temps pris sur le temps familial ou le temps privé, mais c'est une action très importante car il faut que nous allions à la rencontre de notre public. Nous sommes de plus en plus présents sur Digne-les-Bains et sur Avignon, avec l'ouverture de la Licence accessible dès le baccalauréat et il est important d'aller à la rencontre des lycéens. De nombreuses questions sont posées. Une inquiétude revient notamment concernant l'ouverture de la Licence. Le terme « Licence » évoque des amphithéâtres bondés, peu d'accompagnement ainsi que des difficultés à trouver sa place, ce qui peut susciter des craintes. En termes de communication, il faut préciser qu'il s'agit d'une Licence avec des groupes à faibles effectifs, bénéficiant d'un encadrement resserré.

Il reste encore les Journées portes ouvertes qui auront lieu le 7 février sur les sites d'Aix-en-Provence (permanence) et de Marseille ainsi que le 11 février seulement sur le site d'Aix-en-Provence.

- **Approbation du Procès-Verbal de la séance du 1^{er} décembre 2025**

Le Procès-Verbal de la séance du 1^{er} décembre 2025 est adopté à l'unanimité par le Conseil d'Institut.

2. Vie de l'Institut

- **Calendrier de fermeture estivale des sites et le pont du 13 juillet 2026**

Caroline GAREAU : Nous allons voter les dates de fermeture estivale des sites de Marseille et d'Aix-en-Provence qui aura lieu du vendredi 24 juillet 2026 au soir au lundi 24 août 2026 au matin. Lors du dernier Conseil d'institut nous avons demandé le vote de la fermeture des sites de Digne-les-Bains et d'Avignon une semaine plus tôt, du vendredi 17 juillet 2026 au lundi 24 août 2026. Je souhaiterais aussi faire voter le pont du mardi 14 juillet 2026, afin de pouvoir fermer le lundi 13 juillet sur les sites de Marseille et d'Aix-en-Provence. Les sites de Digne-les-Bains et d'Avignon, fermant le vendredi suivant, préfèrent rester ouverts

durant la dernière semaine afin de disposer du temps nécessaire pour tout boucler avant la fermeture estivale. Je rappelle également que nous avons déjà voté la fermeture le vendredi 15 mai, pour le pont de l'Ascension, pour l'ensemble des sites.

Pascale BRANDT-POMARES : Je voudrais que chacun soit bien conscient que ces décisions sont prises au regard du bien-être des personnels et des conditions de travail. La question du bien-être se concrétise également dans ce genre de décision.

La fermeture estivale des sites de Marseille et d'Aix-en-Provence du 24 juillet 2026 au 24 août 2026, ainsi que la fermeture des sites de Marseille et d'Aix-en-Provence de l'Inspé le lundi 13 juillet 2026, sont adoptées à l'unanimité par le Conseil d'Institut.

3. Formation et vie étudiante

- **Avancé de la mise en œuvre de la réforme**

Patrice BONNET : (Annexe 1) Je souhaitais faire un point sur l'avancée du travail qui se construit collectivement, en particulier concernant la diffusion de l'information. Pascale a bien précisé le travail de communication qui est mené lors des salons et des JPO auprès des familles, des étudiants, des élèves et des enseignants. Nous avons également organisé un webinaire à destination des élèves de première et de terminale, ainsi qu'à destination des personnels de l'académie. Un travail est conduit dans le cadre du GT communication, avec une amélioration continue de nos plaquettes. En effet, au fil des salons, nous modifions ces supports en intégrant les nouvelles informations qui nous parviennent ainsi que les éléments issus des échanges lors de ces événements. Par ailleurs, nous travaillons sur un diaporama et sur le site web de l'Inspé.

Nous avons travaillé sur un visuel (**Annexe 2**) dans l'objectif de mieux représenter, clarifier et communiquer les éléments de la réforme. Ce visuel met clairement en évidence la place des concours et les étapes de la titularisation. Une lecture « par le haut » permet d'identifier le parcours de recrutement et de titularisation des élèves-fonctionnaires, jusqu'au stade de néo-titulaire, avec la possibilité de présenter ou représenter le concours en cours de Master. La partie inférieure propose une lecture du point de vue étudiant, en présentant les licences et le Master M2E, permettant d'identifier le parcours de formation. Nous avons consacré un travail important à ce visuel de manière à faciliter la communication lors des salons et du webinaire.

Concernant les stages, un groupe de travail a été mis en place associant le rectorat, l'EAFc, les DSDEN et l'Inspé. Nous avons commencé par établir un inventaire de la diversité des stages, de la Licence jusqu'à la fin du Master, en intégrant également l'année de transition avec les concours existants encore en Bac+5, les stagiaires, les temps pleins et les DIU. Nous nous sommes interrogés sur les modalités de stage, leur progressivité, ainsi que sur la place des acteurs et les moyens à mobiliser (**Annexe 3**).

Nous avons engagé un travail sur le premier degré. Une piste étudiée, un peu original, consiste à essayer d'avoir une mise en stage sur la fin de l'année universitaire pour les professeurs des écoles dans les écoles où ils seraient ensuite affectés en responsabilité en M2. Il s'agirait d'une forme de tuilage, mais il faut savoir s'il est possible de connaître les berceaux d'affectation fin mai/début juin, de manière à ce qu'ils puissent être présents au moins trois semaines dans l'école pour envisager l'environnement de travail dans une perspective de continuum de formation.

Pour la Mention 2, c'est plus complexe, puisque les affectations sont gérées par discipline. Nous essayons de réfléchir sur une possibilité d'un stage, de deux à trois semaines, de type établissement formateur en lien avec les réseaux. Nous souhaiterions un format de deux semaines, à la fin du mois de mai, afin d'immerger les étudiants de M1 sur une dimension plus transversale et élargie du métier. Nous essayons de réfléchir sur des

propositions d'innovation et d'avancer sur la formation et sur le continuum. A ce stade, les propositions sont en cours de validation.

Nous avons également décidé de construire et d'actualiser un guide des stages, permettant d'impliquer tous les acteurs.

Ce groupe de travail réunit des représentants des corps d'inspection, de l'Inspé, de l'E AFC, des DSDEN ainsi que des chefs d'établissement. Nous essayons progressivement de structurer ces stages, leur organisation, la place des différents acteurs, mais aussi celle des tuteurs et des référents. Nous engageons une réflexion sur l'opérationnalité. Pour ce faire, nous avons des outils de recensement des besoins, afin d'impliquer le plus d'acteurs pour permettre les mises en stage le mieux réussi possible dès la rentrée prochaine.

A la rentrée prochaine, pour le premier degré, nous aurons la Licence et le Master, ce qui représentera une charge importante de mise en stage. Il faut donc clarifier la progressivité. Nous réfléchissons également à la place des non-lauréats dans ces dispositifs et aux modalités de leur mise en stage.

Enfin, une dernière avancée, concernant les stagiaires mi-temps du second degré, nous travaillons à une réorganisation de la formation. L'objectif est de regrouper sur deux jours contigus la formation. Actuellement, les stagiaires du second degré sont en formation à l'Inspé le mardi, le mercredi après-midi et le vendredi. Cette réorganisation permettrait de limiter les déplacements, notamment pour ceux qui peuvent être logés sur place mais aussi pour avoir un temps consacré à la formation. Cette réflexion est menée avec les corps d'inspection et les chefs d'établissement, pour définir un nouveau modèle de formation.

La deuxième partie du travail que nous souhaitons aborder concerne la diversité des publics que nous accueillerons l'année prochaine (**Annexe 4**). En particulier la diversité des lauréats en raison de l'existence de deux concours. Nous devons accompagner des étudiants ou des élèves-fonctionnaires en Master 1, des stagiaires entrant directement en Master 2 M2E, mais également des étudiants relevant de l'ancien concours. Cela nous obligera à intégrer des stagiaires à la fois dans le DIU mais aussi dans la formation des temps pleins.

De nombreux éléments continuent de s'ajouter au fil de la publication des circulaires au niveau national. A ce stade, il semblerait que certains stagiaires lauréats du concours, qui n'auraient pas de Master à valider, seraient intégrés dans une formation de type DU/ DIU et non en Master 2 M2E. Pour être plus claire, le DIU, qui est aujourd'hui la formation des stagiaires mi-temps et qui aurait pu être un dispositif de transition l'année prochaine, semble, aujourd'hui dans les textes, appelé à perdurer pour les titulaires d'un Master ou pour ceux qui ne doivent pas valider de diplôme de Master.

Un travail est engagé au sein du réseau des Inspé afin de construire un diplôme adapté, qui serait peut-être le DIU actuel, que nous modifierons pour répondre aux nouvelles exigences, de manière à garder un diplôme interuniversitaire pour former les stagiaires.

Nous espérons par ailleurs que le financement du DIU sera maintenu.

Dans les prochaines semaines, en fonction de la publication des textes et de l'avancée du travail, nous poursuivrons les modifications de la maquette du DIU. Elle sera structurée en BCC et, si besoin, nous utiliserons la structuration du Master M2E afin d'en faciliter la lisibilité.

Gwladys VASSEUR : Quel serait le statut de ces lauréats au sein du DIU ? Seraient-ils fonctionnaires stagiaires et donc considérés comme tels, quel que soit le dispositif de formation dans lequel ils se trouvent ?

Patrice BONNET : Oui, l'idée est de faire perdurer le dispositif aux côtés du diplôme du M2E. Il y a du travail en perspective dans l'organisation, d'autant que nous accueillerons des effectifs assez hétérogènes au sein du DIU. Toutefois, nous avons l'habitude de gérer ce type de configuration.

Pascale BRANDT-POMARES : Le changement est majeur. Aujourd'hui, le DIU est totalement distinct du Master, puisque les étudiants inscrits en Master n'étaient pas lauréats du concours. Avec la réforme, nous aurons des étudiants en Master ayant déjà réussi le concours. La principale difficulté face à cette situation sera de maintenir le niveau d'exigence de la formation en Master. En effet, ce que nous faisons en deux ans

précédemment, devra être fait en un an par les fonctionnaires stagiaires. Nous aurons ainsi des publics qui seront dans une situation statutaire identique, mais qui n'auront pas nécessairement développé les mêmes compétences, et pour lesquels il faudra suivre la même vague de titularisation.

Patrice BONNET : Lors du prochain Conseil d'Institut, nous aurons finalisé les maquettes et leur paramétrage, qui devront être soumis au vote.

Concernant la Licence, il n'y a pas de nouveauté particulière. Les capacités d'accueil ont été votées lors du dernier Conseil et entérinées au niveau de l'Université (**Annexe 5**). Les places ont été ouvertes dans Parcoursup. Actuellement, nous comptabilisons déjà 650 dossiers, tous sites confondus.

Des incertitudes demeurent toutefois concernant les voies d'accès spécifiques au métier de professeur des écoles versus CRPE. Nous avons travaillé et fait voter un dossier d'accréditation intégrant un dispositif de fast-track, qui avait nécessité la rédaction d'une note explicative. Cependant, d'après les dernières informations dont nous disposons, ce dispositif serait abandonné au profit d'un nouveau mode d'accès, possiblement sous la forme d'un concours spécifique réservé aux étudiants de Licence LPE. A ce stade, aucun texte officiel ne confirme l'abandon du fast-track. Ce qui est contraignant car cela a conditionné la structuration de la maquette. En effet, le fast-track impliquait qu'il n'y aurait pas de compensation entre les mathématiques et le français. Nous avons construit la maquette en conséquence et nous avons conservé cette structure.

Pierre DESBIOLLES : Ce qui a été présenté aux organisations syndicales est un CRPE spécial pour les étudiants inscrits en LPE, de la même façon qu'il existe une agrégation spéciale pour les titulaires d'un doctorat.

Patrice BONNET : Des projets d'épreuves commencent à être publiés. Concernant l'organisation de la Licence (**Annexe 6**), 5 blocs de compétences qui structurent les 3 années du cursus, et la maquette quasiment finalisée puisque le paramétrage sur PACOME a été réalisé. Les BCC jumeaux d'un semestre à l'autre, conformément à la logique de l'accréditation de l'université, permettant une compensation horizontale. En revanche, certains blocs ne se compensent pas entre eux, notamment le BCC1 et le BCC5, puisque c'est l'enjeu de l'APC à amU.

Par ailleurs, un travail a été mené sur les rythmes d'accompagnements des étudiants. Dans le cadre des Licences d'amU il existe un rythme de soutien, que nous avons d'ailleurs dans la Licence EAEP. Une pédagogie active sera mise en place afin de proposer aux étudiants des temps d'ateliers différenciés, comme cela est expérimenté depuis 2 ans au sein de la Licence EAEP. Des UE intitulées « accompagnement personnalisé disciplinaire » constitueront un appui fort pour la différenciation. La Licence 1 aura un rythme spécifique permettant de prendre en compte la diversité des étudiants, conformément à l'approche par compétences inscrite dans les maquettes.

Concernant la Licence 3, nous avons travaillé sur la pédagogie active, dans l'optique de la préparation au concours puisque pour rappel, la LPE est la voie d'accès au CRPE. Nous avons identifié des UE supports des épreuves de concours. Nous nous concentrerons plus particulièrement sur la préparation des épreuves orales qui mobiliseront des ressources et des temps d'atelier. Au semestre 6, des UE d'accompagnement personnalisées seront mises en place pour renforcer les compétences. L'objectif étant la réussite au concours de tous nos étudiants.

Enfin, nous allons réintégrer dans nos maquettes les rythmes intensifs puisque nous avons deux parcours renforcés dans notre Licence. Un parcours sur l'engagement et un parcours sur l'international qui permettent aux étudiants qui le souhaitent d'avoir des crédits supplémentaires. Nous allons le conserver dans le cas où des étudiants souhaiteraient se réorienter en cours de Licence.

Sarah LALLEMAND : Pouvez-vous nous rappeler le nombre d'heures de stage des Licence 1 puis 2 et 3 ?

Patrice BONNET : Sur la Licence 1 il y a 3 semaines de stage, 4 semaines en Licence 2 et 3 semaines en Licence 3. Ce qui fait 10 semaines de stage au total.

La Licence LPE doit proposer 10 semaines de stages sur les trois années, c'est un format obligatoire. Nous avons décidé de faire cette répartition car en troisième année de Licence

avec le concours, c'est complexe d'organiser les stages.

Chaque stage a des objectifs différents, le premier qui est plutôt un stage d'engagement voire d'orientation (S1 et S2) afin de bien connaître le profil et peut être même de se réorienter en cours de L1 pour ce qui ne souhaiteraient pas devenir professeur des écoles. Puis des stages qui vont permettre de monter en puissance sur la pratique accompagnée en L2, qui vont déborder sur le second degré puisque l'idée est de faire le lien inter cycle pour qu'ils connaissent aussi le collège, au moins le cycle 3 qui est sur les deux niveaux. Et enfin, un stage en milieu socio-économique qui porte surtout sur ce qui est éducatif, milieu éducatif et qui est obligatoire.

Concernant le Master M2E, un travail a été engagé, sans trop nous avancer car nous n'avons toujours pas reçu de document officiel. Il semble que nos trois mentions soient accréditées, mais des incertitudes demeurent sur la carte des formations pour l'accueil des lauréats de concours. Tous nos parcours seront ouverts aux non-lauréats. Nos capacités d'accueil ont été votées et intégrées dans MonMaster. Dans quelques jours les étudiants pourront candidater. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons des éléments sur les cartes des formations.

Pascale BRANDT-POMARES : Je vais m'avancer, mais dès lors où nous sommes accrédités pour les mentions, il est de notre responsabilité d'ouvrir les parcours. Nous ouvrirons toutes les disciplines que nous portons déjà dans le Master MEEF. Nous serons toutefois très attentifs, il faudra un temps d'adaptation. Bien entendu, si les effectifs étaient insuffisants pour maintenir certaines formations, notamment dans certaines disciplines qui sont particulièrement difficiles à faire vivre, il faudra prendre les décisions qui s'imposent.

Patrice BONNET : Merci de cette précision, tous les parcours seront ouverts pour les non-lauréats, quant aux stagiaires, nous ne savons encore pas qui nous accueillerons.

Le Master M2E comprend quatre blocs (**Annexe 7**), qui seront articuler autour des stages. Les configurations de stage sont importantes pour faire vivre ces quatre blocs. C'est un énorme travail que de remettre à plat toutes les maquettes.

Concernant le parcours Professeur de écoles, nous sommes en train de paramétrer PACOME ; je ne dispose donc pas encore des documents. Le travail est en cours d'opérationnalisation. Par exemple, sur le bloc 1 professorat des écoles, des dynamiques se créent autour de « construire son enseignement », de « mettre en œuvre son enseignement », mais aussi des « savoirs fondamentaux ». Les équipes sont mobilisées sur l'intégration de ces éléments et l'organisation du travail.

La Mention 1 travaille en équipe sur chacun des sites, avec parfois des difficultés à harmoniser les contenus. Aujourd'hui, un travail est engagé pour identifier des axes communs de travail pour que tous les étudiants puissent avoir un programme de formation commun et avancer de manière progressive du début du M1 jusqu'à la fin du M2.

De la même manière, le Bloc 4 « s'engager dans une démarche de développement professionnel » une réflexion est menée notamment sur le mémoire et autour des séminaires de recherche. Dans la maquette actuelle, nous avons expérimentés la manière dont ces séminaires peuvent être source de développement professionnel et voir comment nous pouvons les exploiter. Jusqu'à présent, les étudiants participaient aux séminaires dans le cadre du stage recherche. L'idée est de réfléchir à comment articuler l'accompagnement des étudiants autour de ces stages.

Concernant la mention 2, le même travail est engagé sur les BCC et sur les attendus. Nous ouvrons 32 parcours dans cette mention qui seront déclinés lauréats et non-lauréats.

Le Bloc 1 doit spécifier les disciplines. Un travail a été mené de manière à ce que nous ayons un bloc assez similaire en termes de visuel et de structure pour tous les parcours. Nous avons décidé de spécifier dans ce bloc les attendus et les titres d'UE sont spécifiés pour le parcours type sur lequel on va s'engager. Ainsi, le BCC1 sera différent selon les parcours. Un étudiant inscrit en SPC ou en Anglais, ne suivra pas les mêmes BCC. Nous avons travaillé comme pour la mention 1 à partir des référentiels qui nous ont été envoyés au niveau national. Chaque parcours a décliné le bloc en modules. Certains blocs seront propres aux disciplines scientifiques et d'autres propres aux langues par exemple. Les collègues de langue ont décidé de continuer à travailler ensemble pour avoir finalement des parcours de LVE qui sont à peu près semblables dans la construction et de la formation

dans la progressivité. C'est-à-dire qu'il y a 5 parcours différents en LVE mais une dynamique qui est totalement commune. Nous capitaliserons ce que nous avons déjà fait. Le parcours EMC se singularise dans son bloc avec ses pratiques de chant choral mais aussi les blocs de lycées professionnels dans lequel nous devons intégrer un stage en milieu professionnel avec des dynamiques différentes dans les maquettes et dans l'organisation des blocs. Puis un dernier, s'agissant des professeurs documentalistes sur lesquels nous avons travaillé pour singulariser le bloc, ainsi que sur la formulation des attendus et des contenus. Ce travail a été mis en place au sein de la mention 2 pour avancer sur ces contenus.

Dans la même logique, pour le parcours de la mention 3 CPE, le bloc 1 est totalement différent de ceux des autres mentions. Il y a une singularité de chacun des blocs en particulier le bloc 1 dans lequel nous avons travaillé sur les attendus et les modules qui seront construits autour.

On retrouvera tous ces éléments lors du prochain conseil lorsqu'il faudra voter les maquettes mais nous ne rentrerons pas de nouveau dans le détail.

Pascale BRANDT-POMARES : Il s'agit d'un travail titanesque, piloté par Patrice Bonnet, avec l'aide et la contribution de tous et toutes. C'est une transformation de toutes les maquettes ce qui implique d'examiner chaque élément jusque dans les moindres détails. 32 parcours cela équivaut à 32 concours préparés pour le second degré. Cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agit de 32 formations qui s'ignorent, ce qui ne serait pas possible. Il faut en avoir conscience pour envisager tout le travail notamment en termes de recherche de mutualisation, de vision, de culture commune qu'il faut cultiver à l'Inspé pour permettre à toute cette diversité de parcours d'exister. Il est en effet évident que les parcours ne peuvent pas se penser indépendamment les uns des autres.

Patrice BONNET : J'ajouterai que les blocs de compétences 2 et 3 sont des blocs dans lesquels nous pouvons davantage développer la mutualisation, les échanges de pratiques et la construction du métier de manière plus collective que ce qu'il est possible de faire dans le bloc 1 qui est plus singulier et spécifique.

Pierre DESBIOLLES : Vous vous êtes emparés des référentiels disciplinaires pour construire les blocs 1 et puis des référentiels transversaux pour les blocs 2 et 3.

Patrice BONNET : En effet, en termes de fonctionnement des blocs 2 et 3 (**Annexe 8**), nous avons intégré les éléments transversaux relevant de la culture commune. Les responsables de mention et les chargés de missions sur les grandes thématiques sont associés. Nous avons des chargés de missions sur les grandes thématiques depuis l'année 2020, voire depuis 2018 au début de la réforme. Un travail synergique se met en place sur le bloc 2 autour des éducations transverses, de l'école pour tous, de l'accessibilité pédagogique, du climat scolaire, des compétences psychosociales. Sur le bloc 3 nous travaillons autour des valeurs de la république, des luttes contre les discriminations, sur la culture numérique dans le métier dont l'IA. Les blocs 2 et 3 permettent de rendre synergiques ces différents parcours et aux formés de se rencontrer et de discuter sur le métier dans des dimensions plus transverses.

S'agissant des BCC 2 et 3, un travail est mené, notamment sur la mention 2, sur les lycées professionnels et technologiques sur la singularité.

Depuis plusieurs années, un vaste travail est engagé sur l'internationalisation, avec des formations et des UE que nous portons et que nous avons souhaité réintégrer dans les nouvelles maquettes. Dans les maquettes, nous avons l'obligation de prévoir 3 ECTS pour valider le niveau B2 en langue. Nous avons décidé, dans le BCC3 du M2, de créer une UE « communiquer en langue vivante », qui sera une UE à choix afin de valider le niveau. Par ailleurs, nous avons souhaité maintenir la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de suivre une UE « s'engager dans la participation à l'enseignement français à l'étranger ». En effet, nous avons une formation qui permet d'accompagner les étudiants qui souhaitent se présenter au CAPEFE. Cela peut être un levier pour renforcer l'internationalisation.

Nous avons également de plus en plus de stagiaires inscrits en DU souhaitant s'engager dans le second degré, mais aussi dans le premier degré au sein de la DNL. Nous avons ouvert la possibilité de s'engager dans la certification DNL en M2 car certains stagiaires passent cette certification.

L'objectif est de proposer une maquette ancrée dans l'international qui ne se limite pas à l'apprentissage d'une langue, mais dans une dynamique plus structurante.

Pierre DESBIOLLES : Les référentiels du second degré sont encore en concertation mais ils ne devraient plus connaître de modifications majeures. Des retours ont été réalisés par les organisations syndicales et ils ont été pris en compte au sein de l'inspection générale. Quelques modifications ont été apportées à certains référentiels mais sur la structure ne change pas. Il y a tout de même un travail d'appropriation des retours, le réseau des Inspé a fait des retours ainsi que les académies et tous ont été pris en compte. Certains parcours ont été retouchés, comme l'éco-gestion, et pour d'autres ce sont des retouches à la marge. Ce sont les référentiels que nous avons beaucoup modifiés. Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont contribué en faisant des retours au niveau national.

Pascale BRANDT-POMARES : Nous avons contribué à la concertation au sein du réseau des Inspé mais nous n'avons pas fait de retour de l'Inspé d'Aix-Marseille.

Pierre DESBIOLLES : C'est un travail de concertation qui va aboutir très prochainement, qui je l'espère aura été utile.

Patrice BONNET : Nous travaillons actuellement sur des modules de préparation au concours pour ceux qui veulent préparer ou repréparer les concours, au sein du M2E ou hors M2E. La réflexion est en cours. Dans un premier temps, nous avons ciblé le premier degré et le parcours CPE. Pour le second degré, c'est plus complexe, car elle nécessite un travail conjoint avec les autres composantes de l'université. Nous avançons progressivement dans cette construction.

Nous souhaitons également vous présenter la formation continue préparation au concours élaborée avec ForPro, dans le cadre de Booster. Cette formation est totalement à distance avec deux modules : un module de préparation aux épreuves écrites « mathématique et français » et un module de préparation aux épreuves orales sur l'entretien et l'EPS. Ces deux modules sont finalisés. Je remercie infiniment les personnes qui se sont investies. Ces modules sont maintenant ouverts à l'inscription.

Il s'agit d'une expérimentation et dès la rentrée de septembre ces modules seront ouverts et peut-être même enrichis si nécessaire comme sur la polyvalence écrit 2.

En conclusion, l'Inspé d'Aix-Marseille dispense une préparation au concours CRPE, avec des modules à distance. Toutes les informations sur cette préparation sont sur notre site. Enfin, nous devons échanger au sujet des UE ProMEEF. Le Master MEEF n'existant plus, le terme UE ProMEEF semble dépassé et pour la rentrée prochaine elles se nommeront UE ProM2E (**Annexe 9**). L'idée est de construire une offre de formation calquée sur l'offre actuelle, avec des UE de connaissance du système éducatif qui permettent de préparer aux oraux d'entretien de concours mais aussi des UE pour les épreuves du CRPE Mathématiques, Français, Sciences et Histoire-géographie. L'idée est de garder l'offre et de la retravailler en lien avec les facultés d'amU, en changeant notamment l'appellation ProMEEF pour passer à ProM2E. Nous devons toutefois retravailler l'ensemble du dispositif pour la modification des maquettes au mois de mars.

Pascale BRANDT-POMARES : Nous travaillons avec la faculté des sciences du sport, la faculté des Sciences et l'UFR ALLSH sur la nouvelle articulation engendrée par la réforme. Les discussions avec la faculté des Sciences ont permis de dégager un fonctionnement discipline par discipline, les habitudes de travail sont fortement ancrées entre les équipes pédagogiques. Le déplacement du concours en fin de Licence est un bouleversement majeur qui oblige à repenser la Licence, sans en mesurer encore les conséquences. Le concours en fin de Licence aura un impact sur les stratégies des étudiants et sur l'évolution qui se fera en fonction de ces stratégies. Certains estiment que, compte tenu des résultats en Licence, ils n'auront pas le concours puisqu'ils n'arrivent pas à avoir la Licence en 3 ans. Les textes précisent que si le concours est obtenu sans validation de la Licence, le bénéfice du concours est conservé pendant un an, permettant ainsi de redoubler la Licence.

Ces différentes situations sont difficiles à anticiper d'une manière homogène pour toutes les disciplines. Pour la faculté des Sciences, la réflexion est en cours avec toutes les inconnues que je viens de citer.

S'agissant de la faculté des Sciences du sport cela concerne un seul parcours mais il va falloir repenser complètement le continuum.

En revanche, pour la faculté ALLSH les discussions sont plus difficiles. Le modèle qui a été retenu pour ALLSH est celui de la préparation à l'agrégation. Ce modèle prévoit que les étudiants ne réussiront pas le concours et qu'il faut qu'ils doivent d'abord valider leur Licence, puis qu'ils consacrent ensuite une année à la préparation du concours. Ce n'est ni l'esprit de la réforme, ni notre objectif. A ce stade, nous ne pouvons qu'essayer d'engager le dialogue.

Pour les collègues d'ALLSH, pour les étudiants en langue, il est nécessaire de partir à l'étranger pendant la Licence. Ainsi, les objectifs de réussite au concours sont moins en phase que pour d'autres Licences. Il faudrait, peut-être, envisager une approche différente selon les disciplines, mais pour l'instant, nous n'en sommes pas à ce stade des discussions. Nous partageons avec nos collègues d'ALLSH l'objectif de réussite des étudiants réussissent mais nous ne sommes pas en phase sur la méthode.

Nous voulons un continuum de formation et nous nous mettons à la disposition de l'UFR ALLSH pour essayer de faire vivre ce continuum en respectant la nécessité, pour les étudiants, de bénéficier d'enseignements disciplinaires importants pour mieux réussir le concours. Sur les préparations au concours, il s'agit de compléments de formations disciplinaires qui permettent de renforcer les compétences disciplinaires des étudiants.

L'idéal serait que les étudiants passent le concours en Licence et rentrent en M2E en tant que lauréats. S'ils ne réussissent pas, nous les accueillerons dans le Master comme non-lauréats. La préparation que nous pourrions leur proposer serait une nouvelle préparation au concours, qui pourrait être faite en collaboration avec l'UFR. Pour cela, il faut pouvoir se mettre d'accord sur cette formation qui serait intégrée dans la Licence ou en première année de M2E en fonction de la réussite ou non au concours. Cette articulation oblige à une intrication et relève d'une volonté avant tout politique.

Christine POPLIMONT : Au niveau des échanges avec ALLSH, comment qualifieriez-vous l'état d'avancement du projet ?

Pascale BRANDT-POMARES : Nous étions plusieurs à la réunion. Lors de la dernière réunion, ils ont annoncé qu'ils avaient finalement décidé de faire des préparations au concours parce que les étudiants voudraient passer le concours mais il faudrait d'abord qu'ils aient la Licence et qu'ils fassent un an de préparation au concours. C'est un schéma que nous avons connu lorsque l'Inspé était encore IUFM.

Cependant, ce n'est pas l'esprit de la réforme, nous avons essayé de l'expliquer mais nous sommes un peu statut quo. On n'a pas pu comme en sciences faire travailler les équipes discipline par discipline mise à part pour le parcours CPE avec les sciences de l'éducation. Le Vice-Président en charge de la formation a d'ailleurs rappelé qu'il fallait tout de même regarder la soutenabilité.

Nous avons fait remonter un dossier d'accréditation sur la base de la participation des composantes dans le Master MEEF d'aujourd'hui. Cette répartition, a été remise en question car par besoin de moyen humain pour la préparation au concours au sein de l'UFR ALLSH alors il n'interviendrait plus en Master M2E. C'est un désengagement qui va à l'encontre de la politique de l'Université.

Nous en avons été très surpris, car lors de la réunion précédente, il nous avait été reproché d'avoir indiqué une participation de l'Université, et plus précisément de l'UFR ALLSH, inférieure à ce que la composante estimait vouloir et devoir comme participation.

Nous avons alors dû expliquer que dans certaines disciplines du second degré aucune UFR n'intervenait, de qui faisait apparaître un pourcentage d'intervention des autres composantes plus faible qu'en réalité, ce pourcentage étant calculer sur l'ensemble des parcours

Christine POPLIMONT : Il y a un élément important c'est que nous avons des élections dans deux mois et cela risque de changer la donne au niveau des discussions.

Pascale BRANDT-POMARES : C'est pour cela que nous ne sommes pas du tout attentistes car nous devons avancer. Nous essayons d'avancer sur ce qui nous semble être de bonne politique quelle que soit la direction de l'UFR.

Nous avons une réforme à mettre en œuvre, nous ne l'avons pas choisi, mais surtout nous avons une vision commune à amU d'une formation des enseignants universitaire que nous promovons et que nous faisons avancer.

Pierre DESBIOLLES : Lors de ces préparations aux concours, les étudiants seront en DU ?

Pascale BRANDT-POMARES : Ils s'inscriront directement en prépa.

Pour quand même aller jusqu'au bout de la logique, si l'UFR ALLSH n'intervient plus en Master M2E, ce que je n'appelle pas de mes vœux mais que je dois envisager, nous n'interviendrons plus en UE Pro M2E. Cela serait regrettable mais ce n'est pas une difficulté insurmontable.

Sarah LALLEMAND : Lors du dernier CI, nous nous étions posés la question justement sur l'appellation des UE ProMEEF, pour que ça soit le plus clair pour les étudiants dans la mesure où il y a un phénomène de superposition. Nous venons d'en discuter, il y a les prépa concours, les modules de prépa concours, les UE ProMEEF maintenu parfois. Ces UE proMEEF ont joué un rôle de prépa concours.

Nous allons quitter cette appellation qui a toujours été claire et comprise, ces contenus bien identifiés. Comme le Master MEEF s'appelle autrement, il suffirait d'un glissement.

La question à l'aune de ce qui vient d'être présenté, d'un dialogue pas simple avec des moyens constants, des idées de l'ALLSH qui posent la question de la soutenabilité parce que cela demanderait des moyens supplémentaires.

Est-ce que lorsqu'on se pose la question de l'appellation des UE ProM2E, le contenu est bien arrêté et ne risque pas de jouer le rôle de prépa concours. Parce qu'en termes de moyens, et nous sommes dans une année de transition, est ce que c'est clair que les contenus sont inamovibles lorsque cela s'appelle UE ProMEEF.

Pascale BRANDT-POMARES : Aujourd'hui nous n'avons pas changer l'intitulé mais nous avons changé le contenu, pour certaines en tout cas de ces unités d'enseignement. Nous nous sommes adaptés au fait qu'il y avait un concours mais comme certains collègues l'ont fait pour donner la possibilité à leurs étudiants de M1 de réussir le concours en Licence 3. Nous sommes en train de mettre en place quelque chose pour l'avenir en se disant que si nous le faisons, c'est dans l'idée de permettre aux étudiants de suivre le continuum.

Si pour suivre le continuum, le contenu de ces unités d'enseignement doit être adapté pour que les étudiants puissent réussir le concours, nous le ferons.

Mais ce ne seront pas des préparations au concours, ce seront des unités d'enseignement qui porteront sur les savoirs de la discipline à enseigner. Par exemple, si dans la Licence considérée, il ne couvre pas tout le programme du collège et du lycée, il y a un complément à apporter et ce n'est pas pour faire de la Licence en plus ou un enseignement en plus qui permettrait de réussir ou de préparer le concours. Ce n'est pas une préparation mais cela devra s'ajuster, c'est pour cela que le travail se fait discipline par discipline.

Nous avons mis à disposition des autres composantes des enseignements que les étudiants choisissaient ou pas de prendre pour venir en Master MEEF. Aujourd'hui, allons-nous toujours les mettre à disposition des étudiants pour réussir le concours, en particulier si le concours est très disciplinaire, est ce que cela aurait du sens.

Après tout va dépendre aussi des concours. Il me semble que nous raisonnons aussi beaucoup avec un concours de Licence semblable à celui en Master, mais il sera forcément très différent et normalement il devrait être moins difficile d'accès en termes d'exigence.

Il y a un certain nombre d'inconnu, il va falloir trouver de nouveaux arrangements discipline par discipline.

Par exemple dans le cadre de l'EPS et STAPS ce ne sera pas simple car les taux de pression sont importants, il va falloir être certain qu'on forme les bons étudiants qui deviendront de bons professeurs. Sur le concours ce ne sont pas seulement leurs compétences physiques et performances sportives qui sont prises en compte mais bien leurs compétences en matière d'enseignement de l'EPS.

Corinne JEGOU : Nous aurons deux années pour les former, une fois qu'ils ont réussi la Licence 3, on les prend en charge durant deux ans et cela change tout. Ils auront de bonnes compétences physiques mais on ne pourra pas attendre d'eux qu'ils soient performants sur l'enseignement de la discipline à ce stade-là. S'agissant du concours, les sujets zéro disponibles pour les Sciences, ne sont pas complexes. Cela va être mécanique, ce sera le nombre de postes et de candidats qui vont faire aussi la différence.

- **Présentation des projets FIP 2026**

Malek BOUZID : Présentation du Projet FIP – Transformation d'une salle de cours traditionnelle en un espace pédagogique innovant flexible (**Annexe 10**)

Caroline GAREAU : Il s'agit d'un budget d'un montant total de près de 22 000€, avec une subvention demandée au FIP de 17 000 €.

Les résultats seront publiés au cours du mois de mai. Les dossiers sont constitués en début d'année et les budgets obtenus doivent être utilisés avant la fin de l'année civile.

Corinne JEGOU : Présentation du Projet FIP – Faisons Classe Dehors ! (**Annexe 11**)

Sarah LALLEMAND : Ce type de projet donne un souffle joyeux avec un caractère éminemment innovant mais pas au sens d'innovation parce que numérique.

Pascale BRANDT-POMARES : Je souscris aux propos qui viennent d'être tenus mais je voudrais ajouter que le numérique n'est ni bon ni mauvais en soi. En revanche, il n'est pas neutre et peut être joyeux.

Corinne JEGOU : Le coût total s'élève à un peu plus de 21 000€, avec une demande de participation du FIP d'un peu plus de 9 000€.

Caroline GAREAU : Le cofinancement sera assuré par l'Inspé, car dans le cadre du FIP, il n'est pas possible d'inclure les dépenses BAIM, travaux de rénovations et le bâtimentaire. Par exemple, la pose de dalles au sol relève nécessairement d'un financement de la composante. Tous ce qui pouvait être pris en charge par le FIP l'a été.

Gaëlle GOURIOU : Présentation du Projet FIP – Espace d'activités corporelles.

Il s'agit d'un projet porté par un ensemble de collègues, et non par une discipline en particulier. L'objectif est de réhabiliter une salle existante, qui n'est pas une salle de cours, afin d'en faire une salle d'innovation pédagogique, un espace intérieur pour expérimenter le corps notamment avec le passage au sol. Il s'agit d'installer un parquet, un tableau interactif que nous pourrions utiliser ou pas selon les interventions. Une demande de tablettes a été faite avec lesquelles les étudiants pourraient utiliser l'outil vidéo pour se filmer et faire une analyse vidéo de leurs pratiques.

La sonorisation et l'éclairage de la salle doivent être refaits. Une demande de chaises adaptées a été également faite afin d'aider les étudiants en situation de handicap à pratiquer les activités corporelles. Cet aménagement permettra également de placer nos étudiants en situation professionnelle, en les formant à l'accompagnement des élèves en situation de handicap dans la cadre de ces pratiques.

Cette salle serait utilisée par plusieurs parcours présents sur le site, le parcours PE, les parcours de la mention 4, le parcours de licence. Nous envisageons également une mutualisation avec les autres composantes du site comme l'IUT, l'EJCAM et le CFMI. Cette salle pourrait être utilisée pour des activités spécifiques présents sur le site comme l'atelier théâtre, permettre de développer de nouvelles activités comme un atelier relaxation. Une discussion est en cours avec le SUAPS.

Sur le site d'Aix-en-Provence, aucune activité corporelle n'est proposée actuellement en raison d'un manque d'espace. Le besoin est venu et nous avons une convention avec le SUAPS qui nous permet d'utiliser le matériel mais ce n'est que de manière sporadique car la logistique est complexe.

L'objectif est de pouvoir expérimenter avec le corps pour que les étudiants puissent vivre eux-mêmes cette expérience et ensuite être en capacité de la mettre en œuvre auprès de leurs élèves. Le montant total du projet est de 42 337 € avec une participation demandée au FIP de 23 904 €. La salle nécessite une réfection complète pour qu'il puisse notamment y avoir un accès PMR, les murs ainsi que le sol doivent aussi être refaits. Les dépenses relatives à l'éclairage et au numérique seraient pris en charge par le projet FIP.

Pascale BRANDT-POMARES : Je souhaite remercier les collègues qui ont monté ces projets. C'est très enthousiasmant le fait de se projeter et d'avoir envie d'apporter des améliorations avec une mobilisation des équipes autour de ces projets qui obéissent à un certain formalisme. Le Fonds d'Intervention Pédagogique dispose d'un budget de 200 000 € pour l'Université et une commission de la CFVU examine les dossiers et les sélectionne,

ce qui entraîne une forte pression. Nous proposons trois projets, certaines composantes en proposant plus donc nous ne sommes pas assurés de les obtenir. Il a fallu les classer pour qu'ils soient attribués par cette commission. Le projet relatif aux pratiques corporelles, actuellement difficiles à mettre en œuvre en classe, une équipe pilote corps travaille sur ces questions. Le projet sur la classe dehors nous sommes ancrés dans une démarche adossée à la recherche et enfin le projet d'Avignon d'avoir un espace flexible nous permet pertinent. J'ai donné le classement. Les trois projets nous semblent, au sein de la direction, des projets dignes d'intérêt, et c'est pourquoi nous les avons accompagnés dans leur élaboration. Nous espérons pouvoir les mener à leur terme, quels que soient les résultats de la commission FIP. L'engagement des équipes est réel, cela peut devenir des priorités de l'institut que de les soutenir jusqu'à leur réalisation, en les finançant par tout autre moyen.

Le classement a été difficile à faire, le premier projet est celui qui va permettre des pratiques corporelles qui sont aujourd'hui difficile à mettre en œuvre, puis le projet de la classe dehors ancré dans une démarche d'adossement à la recherche et enfin le projet sur Avignon d'avoir un espace flexible qui nous paraît tout à fait pertinents. Le FIP ne financera sans doute pas les trois, mais ça ne fait rien, ils sont inscrits et ils correspondent à la politique de l'Inspé.

Pascale BRANDT-POMARES : Avez-vous pu réfléchir pour voter sur la nouvelle dénomination de l'amphithéâtre D ?

Pierre DESBIOLLES : Pour en revenir au point que nous avons abordé en début de séance, il s'agit de donner un avis sur la dénomination de l'amphithéâtre D du site d'Aix-en-Provence de l'Inspé d'Aix-Marseille qui deviendrait Amphithéâtre Samuel Paty, je vous soumetts au vote cette motion.

Le changement de dénomination de l'amphithéâtre D du site d'Aix-en-Provence par l'amphithéâtre Samuel Paty est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil d'Institut.

4. Recherche et Innovation

• Bilan des mobilités et partenariats internationaux

Julie PIRAULT : Bilan des mobilités internationales (**Annexe 12.1**)

Malek BOUZID : Est-ce que les étudiants Campus France sont comptabilisés dans les résultats ?

Patrice BONNET : Ce n'est pas la même procédure, puisqu'un étudiant en études en France vient faire les deux années de Master ou les années de Licences ce n'est pas une mobilité d'études de 6 mois ou 1 an.

Pierres DESBIOLLES : Vous ne nous avez pas précisé quelles mentions les mobilités concernées ?

Julie PIRAULT : Il s'agit majoritairement d'étudiants de la mention Professorat des écoles.

Pierres DESBIOLLES : Y a-t-il un bilan des mobilités qui ai fait avec eux à leur retour sur la plus-value de la mobilité

Julie PIRAULT : Nous travaillons justement à cette amélioration. Il existe déjà un questionnaire de retour afin de voir au niveau de la qualité lors des mobilités d'études mais aussi des stages pour l'accueil. Cela fait partie des axes que nous souhaitons renforcer, coordonner et améliorer. Les projections et le plan d'actions que nous voulons mener pour améliorer la partie amont d'information et de sensibilisation et d'aval de retour d'expérience, de témoignage et puis d'amélioration des conditions de collaboration. Pour compléter sur les étudiants sortants, il y a une piste éventuelle avec des université suédoises notamment pour la mention CPE qui est assez spécifique en France, et nous

avons compris qu'il y avait peut-être une équivalence en Suède. Ce qui pourrait permettre de donner une perspective d'échange international pour ces étudiants.

Corinne JEGOU : C'est un témoignage, concernant le retour des étudiants en professorat des écoles qui ont fait une mobilité. Ils ont pu rendre compte de leurs expériences à l'ensemble des autres étudiants et ça a été un moment fort riche aussi bien pour ceux qui étaient partis que pour les autres.

Nathalie MIKAILOFF : Merci pour ces informations sur ces recherches au niveau suédois, nous partons avec Jean-François Garcia au Danemark car nous avons un échange qui dure depuis quelques années, mais c'est une perspective très intéressante.

Jérémy CASTERA : Bilan des partenariats internationaux (**Annexe 12.2**)

Gaëlle GOURIOU : Je souhaitais savoir s'il existait pour les étudiants entrants un système de parrainage ?

Julie PIRAULT : Nous sommes actuellement en train d'examiner les questionnaires de retour d'expérience. Dans le questionnaire que nous allons leur adresser, nous leur demanderons s'ils veulent témoigner. Nous leur proposerons également d'être ambassadeurs et d'accepter d'être contactés par des futures étudiants sortants afin de favoriser les échanges entre pairs.

Gaëlle GOURIOU : Nous sommes en train de refaire les maquettes et l'organisation des groupes, et nous pouvons réfléchir en même temps à voir comment les accueillir au mieux l'année prochaine.

Jérémy CASTERA : Il est vrai qu'en ne posant la question qu'aux étudiants sortants, nous nous privons peut-être de certains étudiants qui voudraient s'engager comme parrain, même s'ils n'ont jamais réalisé de mobilité.

Sarah LALLEMAND : J'ai une question à titre personnel, dans le cadre de l'ensemble des projets, y a-t-il une ligne dans les projets qui établit le bilan carbone ?

Julie PIRAULT : Dans tous les projets européens, il existe une obligation de prendre en compte les questions de durabilité, notamment concernant les déplacements et les politiques de transport. Pour ces projets, amU et l'Inspé ont fait le choix d'être vigilants sur ces aspects. En particulier, les réunions de consortium se tiennent majoritairement à distance, seules les réunions en début et en fin de projet sont en présentiel. La dernière réunion que nous appelons retour des résultats, c'est ce qu'impose la Commission européenne sur les projets qu'elle subventionne pour faire de la dissémination puisque l'idée est de réutiliser tous les produits de réalisation d'un projet pour d'autres projets. C'est la science ouverte. Cela contribue à cette réutilisation des savoirs, des productions. En revanche, il n'existe pas de bilan carbone chiffré.

Jérémy CASTERA : Par exemple, dans le cadre du projet UNI-T, il y avait des lignes budgétaires spécifiques pour de la mobilité verte. Il existait un forfait remboursable pour les déplacements, et il y a possibilité de dépasser ce forfait si le moyen de transport était vert comme le train. Dans tous les projets européens il y a une partie à compléter concernant la soutenabilité du projet en termes de bilan carbone.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 16h47.

Le prochain Conseil d'Institut se tiendra le 2 avril 2026 sur le site de Saint Jérôme à Marseille.

Annexes

Annexe 1 : Les enjeux de la réforme

Réforme 2026

Des enjeux à relever par la diffusion des informations

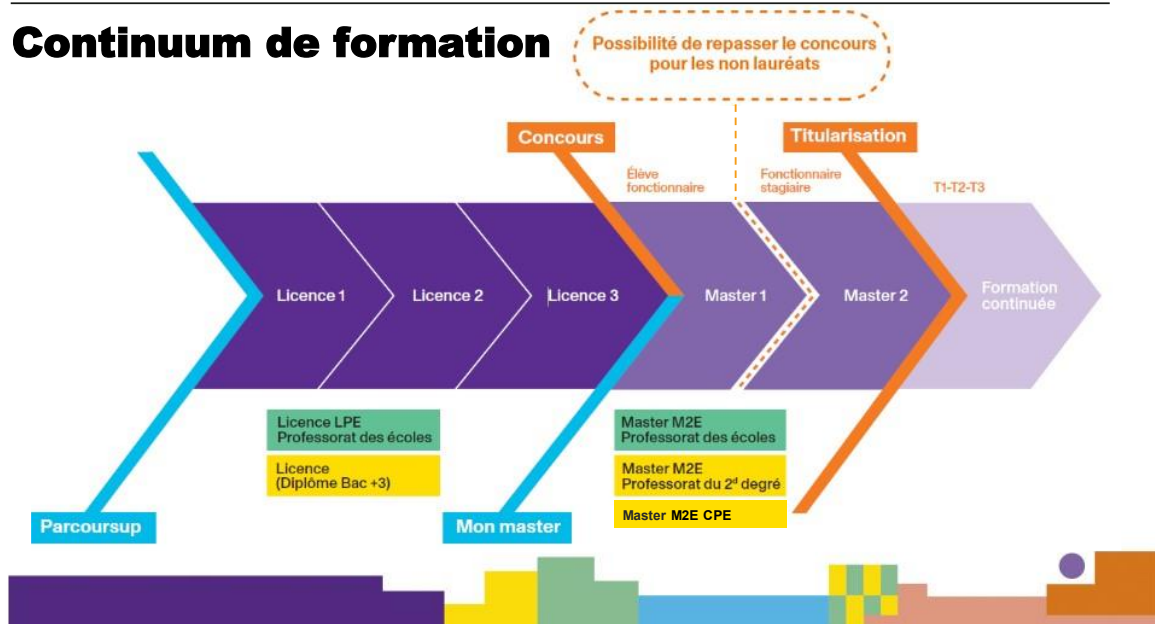
- Un enjeu de communication relevé par la mise en place d'un GT Communication
 - Amélioration continue des plaquettes de communication**
 - Un outil-diaporama de communication**
 - Un site web**

- Un enjeu de communication au contact des élèves/étudiants/familles/enseignants
 - Salons de l'étudiants**
 - Salon des master**
 - JPO à venir**
 - Un webinaire LPE pour les élèves/familles**
 - Un webinaire sur la réforme et la LPE dans le cadre du plan de formation des personnels de l'académie**



Annexe 2 : Le continuum de formation

Continuum de formation



Annexe 3 : Les stages

Les stages au sein du nouveau continuum de formation

Rentrées scolaires	CONCOURS BAC + 3				CONCOURS BAC + 5		
	Licence L1	Licence L2	Licence L3	Master M2E année 1	Master M2E Année 2	Master MEEF année 2	FSTG
RS 26	LPE	LEAEP (AMU) : LPE LPPE (AU) : LPE	LPPPE (AU) LPE (AMU)	Lauréats Non lauréats NL Contractuels ?	Lauréats (titulaires M1 MEEF concours bac +3)	SOPA long CTTA	FSTG ½ temps Temps plein + prolongations Renouvellements
RS 27	LPE	LPE	LPE	Lauréats Non lauréats NL Contractuels ?	Lauréats Non lauréats ?	Non	FSTG ½ temps Temps plein + prolongations Renouvellements

- Quelles modalités ?
- Quelle progressivité ? Place des acteurs ?
- Quels moyens ?



Quelles modalités ?

Exemple pour le 1^{er} degré – en cours de travail et de validation

1 ^{ère} année de licence LPE 2 à 3 semaines → 8 à 12 jours	Massé/Filé	Période de l'année → 2 périodes C1 et C2 ○ S1 : 4j massé + 2j filés = Stage d'observation et d'orientation ○ S2 : 6j filés
2 ^{ème} année de licence LPE 3 à 4 semaines → 12 à 16 jours	Filé	Période de l'année – Enjeux locaux (réseaux, REP, classes multiniveau ...) + cohérences interdégré et socio-éducative → 2 périodes C3 dont 1 stage ULIS/REP/multiniveau sur un des semestres ○ S3 : 6j filés ○ S4 : 6j filés ○ S3 : 2j en collège ○ S4 : 2j hors EN
3 ^{ème} année de licence LPE 2 à 3 semaines → 8 à 12 jours	Massé/Filé	Période de l'année – Continuité pédagogique des apprentissages et projets éducatifs → 2 périodes C2 ou C3 dans une même école ○ S5 : 6j filés ○ S6 : 4j massé + 2j filés
Master M2E 1 ^{ère} année 12 semaines → 48 jours	Massé/Filé	Période de l'année : trois périodes de stage : → Phase 1 cycle A [octobre - novembre] : Massé 1 semaine (découverte école) + Filé 1j pdt 4 semaines + Massé 1 semaine = 12 jours → Phase 2 cycle B [dec-Mars] : Filé 2j pdt 4 semaines + Massé 2 semaines + Filé 2j pdt 2 semaines = 20 jours → Phase 3 [Mai-Juin] : Massé 4 semaines = 16 jours S'intégrer dans l'école d'affectation de M2 Prendre connaissance du fonctionnement M2 de l'école et de l'équipe pédagogique
Master M2E 2 ^{ème} année 18 semaines	Filé	Période de l'année : → Responsabilité 2j par semaine



Quelles modalités ?

Exemple pour le 2nd degré – en cours de travail et de validation

<p>Master M2E 1^{ère} année 12 semaines → 48 jours</p>	<p>Massé/Filé</p>	<p>Période de l'année : trois périodes de stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Phase 1 EPLE A (ex. collège) [Oct -Dec] : 1 semaine massée (4 jours hebdomadaires) (découverte EPLE) 8 journées filées (2 jour/semaine) 1 semaine massée (4 jours hebdomadaires) = 16 journées → Phase 2 EPLE B (ex. lycée) [Jan-Avril] : 1 semaine massée (4 jours hebdomadaires) 12 journées filées (2 jour/semaine) = 16 journées → Phase 3 [Mai] : EPLE formateur 2/3 semaines massées (4 jours hebdomadaires) = 8 journées
<p>Master M2E 2^{ème} année 18 semaines</p>	<p>Filé</p>	<p>Période de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Responsabilité 3j par semaine en essayant de conserver 2 journées Inspé contiguës

Quelle progressivité ? Place des acteurs ?

→ Travail collectif et coopératif sur la construction d'un guide des stages

en cours de travail

Guide des stages en école et établissement public local d'enseignement

- Une formation universitaire professionnelle schéma du continuum
- Les stages dans le continuum de formation
- L'organisation des diplômes de licence et de master et les modalités d'évaluation
- Les stages au sein de la licence LPE
- Les stages au sein du master M2E
- Les FSTG ne devant pas valider un master et suivant le DIU
- Les rôles et interactions des acteurs de la formation
- Les procédures de mise en stage dans les écoles, les EPLE et le suivi du parcours des stagiaires (COMPAS)
- Les attentes envers les tuteurs de terrain de stag
- Les outils de communication, de mutualisation et support d'évaluation

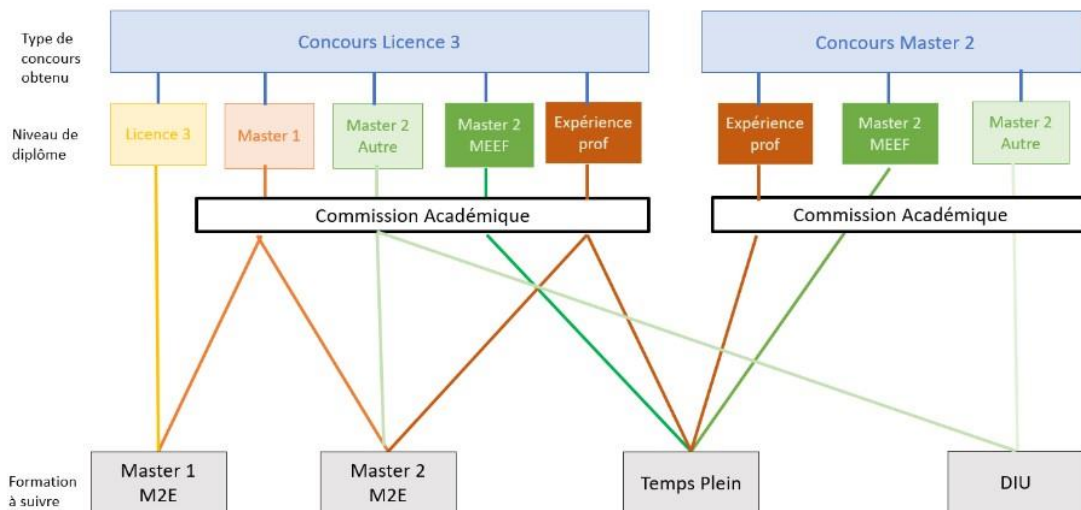
amU Aix Marseille Université
Outil de travail en cours de validation

DIPLOMES ET NIVEAUX	Phase	Nature du stage	Durée du stage	STAGES				ROLES ET INTERACTIONS DES ACTEURS					
				Rythme hebdomadaire	Objectifs	Moyens /modalités	Accompagnement	ETUDIANTS	RESPONSABLES FORMATION	CORPS D'INSPECTION	CHIEF ETABLISSEMENT ou ADASEN	REFERENT INSPÉ	TUTEUR TERRAIN
LICENCE LPE	L1	Semestre 1											
		Semestre 2											
	L2	Semestre 3											
		Semestre 4											
	L3	Semestre 5											
		Semestre 6											
M2E PREMIER DEGRE	M1	Phase 1 [octobre - novembre]											
		Phase 2 [Dec-Mars]											
		Phase 3 [juin]											
	M2	M2 M2E											
		Phase 1 [octobre - décembre]											
		Phase 2 [Janvier - Avril]											
M2E SECOND DEGRE PCL-PLP-CPE	M1	Phase 3 [mai]											
		2 nd degré M2 M2E											
	M2	DIU - ml											
Stagiaires 1 ^{er} DEGRE	Temps plein												
	DIU - ml												
Stagiaires 2 nd DEGRE	Temps plein												
	DIU - ml												



Annexe 4 : La diversité des profils en 26-27

Des profils variés et des contextes de formation spécifiques à gérer en 26-27



Annexe 5 : Les capacités d'accueil de la Licence LPE

Capacités d'accueil en 1^{re} année de licence LPE votées et intégrées dans Parcoursup :

- Marseille Saint-Jérôme : **80 places (2 groupes de 40 étudiants)**
- Aix-en-Provence Jules Issac : **80 places (2 groupes de 40 étudiants)**
- Avignon : **40 places (1 groupe)**
- Digne-les-Bains : **40 places (1 groupe)**

MAIS des incertitudes demeurent :

Une voie d'accès spécifique vers le métier de professeur des écoles mais ...

→ dispense des épreuves écrites du CRPE

→ ou concours CRPE réservé



Annexe 6 : L'organisation de la Licence

L'organisation de la licence LPE

les Blocs de Connaissances et de Compétences

- BCC 1** : s'approprier les savoirs pour enseigner les mathématiques et la numératie à l'école primaire
- BCC 2** : s'approprier les savoirs pour enseigner le français et les compétences langagières à l'école primaire
- BCC 3** : s'approprier les savoirs pour enseigner des différents champs disciplinaires – polyvalence pour enseigner à l'école primaire
- BCC 4** : s'approprier les caractéristiques des contextes d'enseignement – apprentissage et le cadre institutionnel d'exercice du métier
- BCC 5** : construire son projet professionnel

Maquette en cours de finalisation → fiches de travail pour le prochain CI (diapos suivantes)



Document en cours de finalisation

Maquette en cours de saisie et de finalisation

	Nom	Crédits	Partage	Origine	HCM	HTD	HTP	HETD	Base PA
	Licence Professorat des écoles (LPE)	180	non						
	Licence Professorat des écoles (LPE)	180	non						
	Licence 1 Professorat des écoles (LPE)	60	non						
	Licence 1 LPE - SEMESTRE 1	30	non		0	258	0		
AUCUNE COMPENSATION	BC1 S'approprier les savoirs pour enseigner les mathématiques à l'école primaire	-	non						
	UE1 Mathématiques et numératie pour enseigner à l'école primaire -1	6	non		16	24	0		10
	BC2 S'approprier les savoirs pour enseigner le français à l'école primaire	-	non						
	UE2 Français et compétences langagières pour enseigner en école primaire-1	5	non		14	16	0		10
	BC3 S'approprier les savoirs des différents champs disciplinaires - polyvalence pour enseigner à l'école primaire	-	non						
	UE3 Sciences et technologie	3	non		8	10	9		
	UE4 Histoire, géographie, enseignement moral et civique -1	3	non		8	10	9		
UE5 Education physique et sportive -1	2	non		0	18	0			
UE6 LVE pour l'enseignement en école -1	2	non		0	18	0			
UE7 Accompagnement disciplinaire personnalisé -1	3	non		0	0	0		20	
BC3 Construire son projet professionnel	-	non							
UE10 Contextes d'enseignement, apprentissage et stage -1	3	non		6	12	0		10	
UE11 MTU et engagement dans la démarche de projet pour une polyvalence-1	3	non		0	30	0		10	
	Licence 1 LPE - SEMESTRE 2	30	non						
	BC1 S'approprier les savoirs pour enseigner les mathématiques à l'école primaire	-	non						
	UE1 Mathématiques et numératie pour enseigner à l'école primaire -2	5	non		14	16	0		10
	BC2 S'approprier les savoirs pour enseigner le français à l'école primaire	-	non						
	UE2 Français et compétences langagières pour enseigner en école primaire -2	6	non		16	24	0		10
	BC3 S'approprier les savoirs des différents champs disciplinaires - polyvalence pour enseigner à l'école primaire	-	non						
	UE3 Enseignements artistiques	3	non		8	10	9		
	UE4 Histoire, géographie, enseignement moral et civique -2	3	non		8	10	9		
	UE5 Education physique et sportive -2	2	non		0	18	0		
	UE6 LVE pour l'enseignement en école -2	2	non		0	18	0		
	UE7 Accompagnement disciplinaire personnalisé -2	3	non		0	0	0		20
	BC3 Construire son projet professionnel	-	non						
	UE10 Contextes d'enseignement, apprentissage et stage -2	3	non		6	12	0		10
	UE11 MTU et engagement dans la démarche de projet pour une polyvalence -2	3	non		0	30	0		10

Document en cours de finalisation

Rythme soutien de la licence durant la L1 et L2

	Nom	Crédits	Partage	Origine	HCM	HTD	HTP	HETD	Base PA
	Licence Professorat des écoles (LPE)	180	non						
	Licence Professorat des écoles (LPE)	180	non						
	Licence 1 Professorat des écoles (LPE)	60	non						
	Licence 1 LPE - SEMESTRE 1	30	non		0	258	0		
	BC1 S'approprier les savoirs pour enseigner les mathématiques à l'école primaire	-	non						
	UE1 Mathématiques et numératie pour enseigner à l'école primaire -1	6	non		16	24	0		10
	BC2 S'approprier les savoirs pour enseigner le français à l'école primaire	-	non						
	UE2 Français et compétences langagières pour enseigner en école primaire-1	5	non		14	16	0		10
	BC3 S'approprier les savoirs des différents champs disciplinaires - polyvalence pour enseigner à l'école primaire	-	non						
	UE3 Sciences et technologie	3	non		8	10	9		
	UE4 Histoire, géographie, enseignement moral et civique -1	3	non		8	10	9		
	UE5 Education physique et sportive -1	2	non		0	18	0		
	UE6 LVE pour l'enseignement en école -1	2	non		0	18	0		
	UE7 Accompagnement disciplinaire personnalisé -1	3	non		0	0	0		20
	BC3 Construire son projet professionnel	-	non						
	UE10 Contextes d'enseignement, apprentissage et stage -1	3	non		6	12	0		10
	UE11 MTU et engagement dans la démarche de projet pour une polyvalence-1	3	non		0	30	0		10
	Licence 1 LPE - SEMESTRE 2	30	non						
	BC1 S'approprier les savoirs pour enseigner les mathématiques à l'école primaire	-	non						
	UE1 Mathématiques et numératie pour enseigner à l'école primaire -2	5	non		14	16	0		10
	BC2 S'approprier les savoirs pour enseigner le français à l'école primaire	-	non						
	UE2 Français et compétences langagières pour enseigner en école primaire -2	6	non		16	24	0		10
	BC3 S'approprier les savoirs des différents champs disciplinaires - polyvalence pour enseigner à l'école primaire	-	non						
	UE3 Enseignements artistiques	3	non		8	10	9		
	UE4 Histoire, géographie, enseignement moral et civique -2	3	non		8	10	9		
	UE5 Education physique et sportive -2	2	non		0	18	0		
	UE6 LVE pour l'enseignement en école -2	2	non		0	18	0		
	UE7 Accompagnement disciplinaire personnalisé -2	3	non		0	0	0		20
	BC3 Construire son projet professionnel	-	non						
	UE10 Contextes d'enseignement, apprentissage et stage -2	3	non		6	12	0		10
	UE11 MTU et engagement dans la démarche de projet pour une polyvalence -2	3	non		0	30	0		10

Document en cours de finalisation

Nom	Crédits	Partage	Origine	HCM	HTD	HTP	HETD	Base PA
Licence 2 LPE - SEMESTRE 3	30	non						
BC1 S'approprier les savoirs pour enseigner les mathématiques à l'école primaire	-	non						
UE1 Mathématiques et numération pour enseigner à l'école primaire - 1	5	non		14	16	0		10
BC2 S'approprier les savoirs pour enseigner le français à l'école primaire	-	non						
UE2 Français et compétences langagières pour enseigner en école primaire - 1	5	non		14	16	0		10
BC3 S'approprier les savoirs des différents champs disciplinaires - polyvalence pour enseigner à l'école primaire	-	non						
UE3 Sciences et technologie - 1	2	non		8	10	9		
UE4 Enseignements artistiques	2	non		8	10	9		
UE5 Education physique et sportive - 1	2	non		0	18	0		
UE6 LVE pour l'enseignement en école - 1	2	non		0	18	0		
UE7 Projets interdisciplinaires et enjeux didactiques - 1	2	non		8	16	0		
BC4 S'approprier les caractéristiques des contextes d'enseignement-apprentissage et le cadre institutionnel d'ex	-	non						
UE8 Contextes et situations d'enseignement-apprentissage - 1	3	non		8	14	0		
UE9 Cadre institutionnel d'exercice du métier - 1	4	non		10	18	0		
BC5 Construire son projet professionnel	-	non						
UE10 Outils numériques et IA dans le champs de l'éducation	2	non		6	10	0		
UE11 Préparation et conduite de l'enseignement et stage - 1	1	non		0	4	0		6
Licence 2 LPE - SEMESTRE 4	30	non						
BC1 S'approprier les savoirs pour enseigner les mathématiques à l'école primaire	-	non						
UE1 Mathématiques et numération pour enseigner à l'école primaire - 2	5	non		12	14	0		14
BC2 S'approprier les savoirs pour enseigner le français à l'école primaire	-	non						
UE2 Français et compétences langagières pour enseigner en école primaire - 2	2	non		8	10	9		14
BC3 S'approprier les savoirs des différents champs disciplinaires- polyvalence pour enseigner à l'EP	-	non						
UE3 Sciences et technologie - 2	2	non		8	10	9		
UE4 Histoire, géographie, enseignement moral et civique	2	non		8	10	9		
UE5 Education physique et sportive - 2	2	non		0	18	0		
UE6 LVE pour l'enseignement en école - 2	2	non		0	18	0		
UE7 Projets interdisciplinaires et enjeux didactiques - 2	3	non		8	16	0		
BC4 S'approprier les caractéristiques des contextes d'enseignement-apprentissage et le cadre institutionnel d'ex	-	non						
UE8 Contextes et situations d'enseignement-apprentissage - 2	4	non		8	16	0		
UE9 Cadre institutionnel d'exercice du métier - 2	3	non		10	20	0		
BC5 Construire son projet professionnel	-	non						
UE10 Outils numériques et éducation aux médias	1	non		0	10	0		
UE11 Préparation et conduite de l'enseignement et stage - 2	1	non		0	4	0		6

Document en cours de finalisation

Rythme soutien de la licence durant la L3 en lien avec les épreuves du CRPI

Nom	Crédits	Partage	Origine	HCM	HTD	HTP	HETD	Base PA
Licence 3 Professorat des écoles (LPE)	60	non						
Licence 3 LPE - SEMESTRE 5	30	non						
BC1 S'approprier les savoirs pour enseigner les mathématiques à l'école primaire	-	non						
UE1 Mathématiques et numération pour enseigner à l'école primaire - 1	4	non		14	16	0		10
BC2 S'approprier les savoirs pour enseigner le français à l'école primaire	-	non						
UE2 Français et compétences langagières pour enseigner en école primaire - 1	4	non		14	16	0		10
BC3 S'approprier les savoirs des différents champs disciplinaires - polyvalence pour enseigner à l'école primaire	-	non						
UE3 Sciences et technologie	3	non		10	17	0		
UE4 Enseignements artistiques - 1	2	non		10	17	0		
UE5 Education physique et sportive - 1	2	non		0	8	0		10
UE6 LVE pour l'enseignement en école - 1	2	non		0	18	0		
UE7 Engagement sociétal et ODD	3	non		10	20	0		
BC4 S'approprier les caractéristiques des contextes d'enseignement-apprentissage et le cadre institutionnel d'ex	-	non						
UE8 Contextes et situations d'enseignement-apprentissage - 1	2	non		8	10	0		
UE9 Cadre institutionnel d'exercice du métier - 1	4	non		10	8	0		10
BC5 Construire son projet professionnel	-	non						
UE10 Démarches et outils d'analyse de pratiques - 1	2	non		0	-4	0		8
UE11 Diversité des métiers	2	non		0	12	0		
Licence 3 LPE - SEMESTRE 6	30	non						
BC1 S'approprier les savoirs pour enseigner les mathématiques à l'école primaire	-	non						
UE1 Mathématiques et numération pour enseigner à l'école primaire - 2	5	non		14	16	0		10
BC2 S'approprier les savoirs pour enseigner le français à l'école primaire	-	non						
UE2 Français et compétences langagières pour enseigner en école primaire - 2	5	non		14	16	0		10
BC3 S'approprier les savoirs des différents champs disciplinaires - polyvalence pour enseigner à l'école primaire	-	non						
UE3 Enseignements artistiques - 2	3	non		10	17	0		
UE4 Histoire, géographie, enseignement moral et civique	2	non		10	17	0		
UE5 Education physique et sportive - 2	2	non		0	8	0		10
UE6 LVE pour l'enseignement en école - 2	2	non		0	18	0		
UE7 Accompagnement disciplinaire personnalisé	2	non		0	10	0		10
BC4 S'approprier les caractéristiques des contextes d'enseignement-apprentissage et le cadre institutionnel d'ex	-	non						
UE8 Contextes et situations d'enseignement-apprentissage - 2	2	non		10	10	0		
UE9 Cadre institutionnel d'exercice du métier - 2	4	non		10	10	0		14
BC5 Construire son projet professionne	-	non						
UE10 Démarches et outils d'analyse de pratiques - 2	2	non		0	-4	0		8
UE11 Gestes professionnels de l'enseignant en école	1	non		0	10	0		

Document en cours de finalisation

Rythme intensif de la licence durant la L2 et L3
En lien avec les DU de l'université et les enjeux de la licence

Parcours renforcés –crédits
supplémentaires (24 ects)
En lien avec les DU de
l'université et les enjeux de la
licence

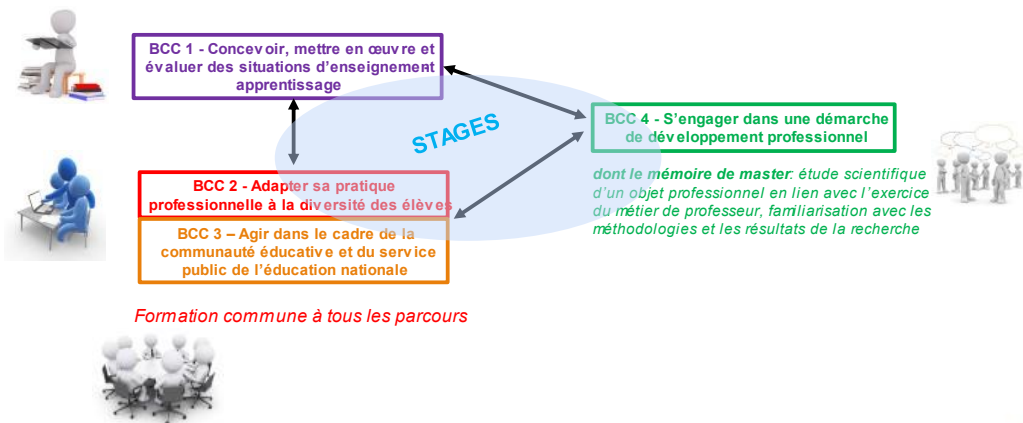
RSFBXCU	SUP	Parcours renforcé S3	0
RSFBCCXCU1	UE	Engagement étudiant S3	6
RSFBCCXCU2	UE	Internationalisation S3	6



Annexe 7 : Le Master M2E

Mention 1

4 blocs interdépendants adossés à la recherche et articulés autour des stages



L'organisation du Master M2E

les Blocs de Connaissances et de Compétences Mention Professorat des écoles

BCC 1 : Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement -apprentissage

BCC 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves

BCC 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

BCC 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel



BCC 1 : Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage

Master 1				Module M 1.1 Intitulé des mo + objectifs généraux +
BLOC 1	UE1	Heures/ECTS	Attendus	
Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage	Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage	335 heures 37 ECTS	1. S'approprie les savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire. 2. Développe des stratégies didactiques adaptées aux disciplines enseignées afin de construire des situations d'enseignement-apprentissage, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. 3. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, assurant une progressivité des apprentissages et mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés. 4. Conduit un enseignement attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation. 5. Conçoit et utilise différents types d'évaluation pour (1) mesurer les acquis des élèves (2) déterminer les actions d'accompagnement (3) analyser des pratiques pour différencier et les adapter aux besoins des élèves. 6. Intègre un usage réfléchi du numérique dans les pratiques didactiques au service des apprentissages et de la prise en compte des besoins des élèves.	CONSTRUIRE LES ENSEIGNEMENTS D (intégrant la dim évaluative) EN TAI PROFESSEUR POL! Maths, Français et c polyvalence : articul connaissances disc didactiques



Document de travail

					60 ECTS 536 h
Attendus	Module M 1.1 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 1.2 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 1.3 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Modalités de mobilisation Situation intégrative Interactions avec d'autres parcours/mention	
1. S'approprier les savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du 1 ^{er} cycle maternel et du 1 ^{er} cycle élémentaire.	CONSTRUIRE LES ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES (intégrant la dimension évaluative) EN TANT QUE PROFESSEUR POLYVALENT (Maths, Français et disciplines de la polyvalence : articulation connaissances disciplinaires et didactiques)	METTRE EN ŒUVRE DES ENSEIGNEMENTS POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES EN S'APPUYANT SUR LES ÉVALUATIONS	ENSEIGNER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX À L'ÉCOLE	Conception, mise en œuvre, évaluation et analyse des situations d'enseignement-apprentissage	
2. Développer des stratégies d'enseignement adaptées aux différents stagiaires afin de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage, en tenant compte des exigences prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.		Maths, Français et disciplines de la polyvalence : articulation connaissances disciplinaires et didactiques		S1 attendus : 1.2.3.4 : Observer et savoir rendre compte de manière outillée des séances de stage à l'issue de cette phase d'observation analytique de séance ou de demi-journée de stage S'interroger sur les savoirs disciplinaires mobilisés par l'enseignant observé en stage pour la conception et la mise en œuvre d'enseignement (invariance d'une séquence/séquence)	
3. Planifier des séquences d'enseignement-apprentissage multimedial, assurant une progression des apprentissages et mobilisant un cadre sélectif et pédagogique répondant aux objectifs visés.				S2 attendus : 1.2.3.4.5.6 : Choisir (parmi des ressources fournies) une ressource didactique et justifier son choix. Mettre en œuvre une séance (fournie par un guide du maître par exemple, ou par le MAT). Suivre la mise en œuvre pas à pas, retour réflexif sur l'écart entre la séance/séquence « prévue » et celle « réalisée ».	
4. Conclure un enseignement, attendi des besoins de chaque élève, en tenant compte de la situation de la classe.					
5. Comparer et valider différents types d'évaluations pour l'enseigner les savoirs des élèves (2) identifier les actions d'accompagnement (3) analyser les pratiques pour différencier et les adapter aux besoins des élèves.					
6. Interagir et coopérer avec différents acteurs dans les pratiques pédagogiques au service des apprentissages et de la prise en compte des besoins des élèves.					

BCC 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel

BLOC 4	UE4	Heures/ECTS	Attendus	Mod M 4 Intitulé des + objectifs + Nb. H
S'engager dans une démarche de développement professionnel	S'engager dans une démarche de développement professionnel	50 heures 6 ECTS	18- S'engage dans une démarche scientifique et réflexive mobilisant les savoirs de la recherche pour analyser sa pratique et en évaluer l'efficacité auprès des élèves et de l'établissement scolaire. 19- S'inscrit dans un collectif professionnel en concevant, réalisant ou évaluant des dispositifs pédagogiques et éducatifs, et en présentant son travail à l'aide d'outils adaptés. 20- Identifie et formule ses besoins de formation, et prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens). 21- Présente son travail et les démarches mobilisées en utilisant les outils et les cadres adaptés.	Concevoir et une démarche recherche et compétence: 30 heures Introduire la démarche: Les étapes de la démarche: Formuler une question de recherche, concevoir (S1) : construire u formuler des hypothèses, définir une méthode de traitement des données

32 parcours différents : un cadre de maquette identique MAIS des attendus du BCC 1 spécifiés et des modules rendant compte des spécificités de chaque discipline

BLOC 1	UE1	Heures/ECTS	Attendus
Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement apprentissage en physique chimie	Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement apprentissage en physique chimie	335 heures 37 ECTS	1- S'approprie les savoirs disciplinaires en physique chimie nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.
			2- Développe des stratégies didactiques adaptées à physique chimie afin de construire des situations d'enseignement apprentissage.
			3- Planifie des séquences d'enseignement apprentissage en physique chimie structurées, assurant une progressivité des apprentissages et mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
			4- Conduit un enseignement en physique chimie attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.
			5- Conçoit et utilise en physique chimie différents types d'évaluation pour différencier les pratiques pédagogiques et les adapter aux besoins des élèves.
			6 Intègre en physique chimie un usage réflexif du numérique dans les pratiques didactiques au service des apprentissages et de la prise en compte des besoins des élèves.



BCC 1 – Physique-Chimie

Document de travail

Heures/ECTS	Attendus	Module M 1.1		Module M 1.2		MODULE M 1.3		Module 1.4 : Développer les compétences nécessaires à la formation d'un citoyen responsable, critique, appréhendant les enjeux sociétaux
		Renforcer la maîtrise scientifique et didactique pour enseigner la physique au collège et au lycée		Renforcer la maîtrise scientifique et didactique pour enseigner la chimie au collège et au lycée		Développer les compétences didactiques et pédagogiques pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'enseignement apprentissages en physique chimie au collège et au lycée.		
335 heures 37 ECTS	1- S'approprie les savoirs disciplinaires en physique-chimie nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignements du collège et du lycée.	x	113h : 59h de TP et 54h de TD -Renforcer les savoirs scientifiques et expérimentaux en physique	x	113h : 59h de TP et 54h de TD -Renforcer les savoirs scientifiques et expérimentaux en chimie :	x	99h de TD -Mobiliser des compétences didactiques pour enseigner la physique-chimie	x
	2- Développe des stratégies didactiques adaptées à la physique-chimie afin de construire des situations d'enseignement apprentissage.	x	Mécanique, Thermodynamique, Optique, Ondes et signaux, Électromagnétisme, Introduction à la physique quantique-approche ondulatoire	x	Structure de la matière, Thermodynamique, Cinétique chimique, Transformations chimiques	x	Comprendre et enseigner la démarche scientifique en lien avec les différents programmes	x
	3- Planifie des séquences d'enseignement apprentissage en physique-chimie structurées, assurant une progressivité des apprentissages et mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	x	Développer une culture scientifique en lien avec les enjeux sociétaux	x	-Développer une culture scientifique en lien avec les enjeux sociétaux	x	-Maîtriser les enjeux de l'évaluation	x
	4- Conduit un enseignement en physique-chimie attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.	x	-Découvrir des savoirs didactiques associés aux thématiques abordées	x	-Découvrir des savoirs didactiques associés aux thématiques abordées	x	-Maîtriser les enjeux de l'évaluation	x
	5- Conçoit et utilise en physique-chimie différents types d'évaluation pour différencier les pratiques pédagogiques et les adapter aux besoins des élèves.	x	-Former à la démarche scientifique	x	-Former à la démarche scientifique	x	-Maîtriser les enjeux de l'évaluation	x
	6- Intègre en physique-chimie un usage réflexif du numérique dans les pratiques didactiques au service des apprentissages et de la prise en compte des besoins des élèves.	x	-Organiser le travail en laboratoire pour assurer la sécurité des personnels techniques et des élèves.	x	-Organiser le travail en laboratoire pour assurer la sécurité des personnels techniques et des élèves.	x	-Maîtriser les enjeux de l'évaluation	x



Attendus	Module M 1.1 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 1.2 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 1.3 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 1.4 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Modalités de mobilisation Situation intégrative Interactions avec d'autres parcours/mention
1. Appropriation des savoirs disciplinaires en anglais nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement en collège et du lycée.	X	X	X	X	Dossier numérique de professionnalisme + 1 entretien sur la base du portfolio (30mn)
2. Développement des stratégies didactiques adaptées à l'anglais afin de construire des situations d'enseignement-apprentissage.	X	X	X	X	Projet pédagogique : élaboration d'une séquence ; Analyse universitaire des documents-soutiens, identification des objectifs, élaboration de tâches de réception, production, médiation ; présentation des différentes étapes et de la mise en œuvre d'une séance avec focus sur les tâches d'apprentissage ; Dossier interlangues
3. Planification des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, assurant une progression des apprentissages et mobilisant un cadre théorique et pédagogique répondant aux objectifs en anglais.	X	X	X	X	Dossier de stage : recueil d'analyses de situations professionnelles observées et/ou vécues au regard des compétences à développer
4. Conduire un enseignement de l'anglais axé sur les besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.	X	X	X	X	Dossier ancré dans des activités de recherche (stages en laboratoire, participations aux journées d'études, aux séminaires, écoles d'été, conférences en ligne, etc.)
5. Conquies et utiliser différents types d'évaluation pour identifier les pratiques pédagogiques et les adapter aux besoins des élèves dans l'apprentissage de l'anglais.	X	X	X	X	
6. Intégrer un usage réfléchi du numérique dans les pratiques didactiques au service des apprentissages en français et de la prise en compte des besoins des élèves.	X	X	X	X	



Module M 1.1 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 1.2 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 1.3 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Modalités de mobilisation Situation intégrative Interactions avec d'autres parcours/mention
Culture en Education musicale. Consolidation des savoirs disciplinaires (écriture, écoute) dans une visée d'enseignement. 144 heures	Pratique en Education musicale. Pratiques collectives plurielles (vocales et instrumentales) en lien avec des situations d'apprentissage. 131 heures.	Situations d'apprentissage en Education musicale. Conception, mise en œuvre et évaluation de séquences d'enseignement. 60 heures.	Contrôle continu (écrit, oral) SIE regroupant des activités des différents modules. Evaluation des présentations musicales en concert. Activités partagées avec le CFMI.



Module M 1.1 Initiale des étudiants + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 1.2 Initiale des étudiants + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 1.3 Initiale des étudiants + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 1.4 Initiale des étudiants + objectifs généraux + Nb. Heures	Modalités de mobilisation Situations pédagogiques Interactions avec d'autres parcours/enseignants
<p>X Ressources scientifiques pour l'enseignement des STMS en lycée professionnel - 160 HEURES</p> <p>X Renforcement des savoirs scientifiques à enseigner</p> <p>X Atelier d'investigations, de renforcement scientifique au service de la transposition des savoirs et de la construction de projets d'enseignement</p> <p>X Conférences scientifiques sur des domaines en évolution ou en lien avec les nouveaux référentiels</p> <p>X Langues scientifiques et communication en sciences et technologie</p> <p>X Enjeux éducatifs en science biologiques et en sciences sanitaires et sociales</p> <p>X Contextes professionnels amenant les savoirs à enseigner et construction spiralaire des concepts</p> <p>X Interdisciplinarité dans l'enseignement des sciences et techniques médico-sociales</p> <p>X Intégration des savoirs et articulation des compétences à mobiliser</p> <p>X Articulation des Sciences et techniques médico-sociales avec les autres disciplines</p> <p>X Sciences et techniques médico-sociales et éducation transversales</p>	<p>X Techniques professionnelles pour l'enseignement des STMS et projets d'enseignement en lycée professionnel - 96 HEURES</p> <p>X Techniques professionnelles pour l'enseignement de LP</p> <p>X Risques et sécurité sur plateau technique</p> <p>X Activités technologiques, interdisciplinarité au sein des environnements professionnels</p> <p>X Approche didactique en lien avec l'enseignement en lycée professionnel</p>	<p>X Connaissance des milieux professionnels et des environnements technologiques pour l'enseignement en STMS - 18 HEURES</p> <p>X Connaissance des milieux professionnels</p> <p>X Investigation des laboratoires comme environnements pédagogiques et mise en œuvre des enseignements</p> <p>X Mobilisation des contextes professionnels pour l'enseignement des Sciences et techniques médico-sociales</p>	<p>X Conception de séquences d'apprentissage et accompagnement des élèves en lycée professionnel - 61 HEURES</p> <p>X Transposition didactique, appréhension des programmes et référentiels afin d'enseigner CAP et BP et contextes d'enseignement</p> <p>X Didactique des sciences biologiques et sciences sanitaires et sociales</p> <p>X Représentations initiales, démarches d'enseignement, épistémologie</p> <p>X Approche interdisciplinaire des savoirs et des projets d'enseignement</p> <p>X Conceptions de situations d'enseignement-apprentissage :</p> <p>X Ateliers de conception de mise en activité des élèves et situations d'enseignements-apprentissages</p> <p>X Ateliers de conception et de mise à l'épreuve des projets d'enseignements</p> <p>X Conception de projets d'enseignements-apprentissage et éducatifs ancrés dans les enjeux technologiques contemporains, sociaux et citoyens - éducation à, démarches de projet</p> <p>X Evaluation des élèves et accompagnement des élèves dans le développement des compétences</p>	<p>X Dossier scientifique de transposition et de conceptions de situations d'apprentissage et oral</p> <p>X Conduire deux analyses scientifiques et technologiques de supports concrets et documentaires afin d'en réaliser une transposition didactique au sein d'une partie d'un programme</p> <p>X Dossier de conceptions de situations d'apprentissage 1 et oral</p> <p>X Conduire des projets d'enseignement ancrés dans des savoirs scientifiques et technologiques, à partir de supports concrets et documentaires</p> <p>X Nécessitant de mobiliser des savoirs, des méthodes, moyens pour enseigner la discipline</p> <p>X Ouverture sur un engagement dans une démarche de recherche</p> <p>X Mobilisant des grands secteurs de la discipline d'enseignement</p> <p>X Dossier numérique de suivi de la professionnalisation 1 et oral :</p> <p>X Construire un recueil de situations professionnelles d'enseignement et d'éducation dans ses différentes dimensions, recueillies lors du stage ; en proposer une analyse à travers d'un oral suivi d'un entretien</p>



Attendus	Module M 1.1 Culture de l'information et des médias + objectifs généraux + 100h	Module M 1.2 Gestion du CDI et organisation des ressources documentaires et leur mise à disposition + objectifs généraux + 80h	Module M 1.3 Environnement éducatif, culturel et professionnel + objectifs généraux + 70h
<p>1. Approprier les savoirs disciplinaires et comprendre les enjeux de la culture de l'information et des médias nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement et des référentiels éducation aux médias et à l'information et compétences numériques du collège et du lycée.</p> <p>2. Digitaliser le CDI dans une stratégie didactique pour l'accueil des élèves, la promotion de la lecture, l'accès aux ressources et favoriser sur l'environnement culturel, social et éducatif de l'établissement.</p> <p>3. Construire et planifier des situations d'enseignement-apprentissage structurées, assurer une progression des apprentissages et mobiliser un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.</p> <p>4. Conduire un enseignement explicite en étant attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à l'alternance. Proposer également des ressources adaptées à ces besoins.</p> <p>5. Concevoir et créer différents types d'évaluation pour différencier les pratiques pédagogiques et les adapter aux besoins des élèves.</p> <p>6. Intégrer un usage réflexif et actualisé du numérique et participer son développement dans les pratiques didactiques au service des apprentissages et de la prise en compte des besoins des élèves.</p>	<p>100h</p> <p>Engager une culture de l'information et des médias</p> <p>X Connaître les savoirs de référence en SIC (actrices de l'information, communication, ERI et disciplines connexes)</p> <p>X Connaître des compétences didactiques disciplinaires</p> <p>X Développer des compétences informationnelles</p> <p>X Être en capacité de mener une recherche d'information complète en mobilisant les SIC : du besoin d'information aux outils de recherche (cadre théorique, situation d'un retour de recherche, IA, généraliste)</p> <p>X Comprendre le cadre et les enjeux de l'éducation à la citoyenneté numérique</p> <p>X Développer une culture professionnelle relative au métier de professeur documentaliste</p> <p>X Analyser des situations d'apprentissage</p>	<p>80h</p> <p>Pratique documentaire / projet documentaire :</p> <p>X Appréhender l'organisation de l'action du professeur documentaliste</p> <p>X Apprendre à formaliser son action</p> <p>X Indicateurs d'évaluation, outils de pilotage, communication : le numérique pour communiquer en EPLE</p> <p>X Gestion du CDI :</p> <p>X Gestion et logiciel documentaire</p> <p>X Veille et curation</p> <p>X Animation du fonds</p> <p>X Accueil</p> <p>X Politique d'acquisition</p> <p>X Budget</p> <p>X Organisation de l'espace</p> <p>X Le CDI et ses différents espaces</p> <p>X Complémentarité Espaces informationnels physiques et numérique d'un EPLE</p>	<p>70h</p> <p>Environnement culturel</p> <p>X Développer une culture autour de la littérature de jeunesse (Histoire, mise en valeur du fonds, activités)</p> <p>X Comprendre l'intérêt du partenariat culturel</p> <p>X Connaître les enjeux de l'EAC</p> <p>X Environnement professionnel</p> <p>X Connaître les Mécanismes d'Orientateur et les enjeux sociaux liés</p> <p>X Connaître les collaborations possibles dans l'EPL</p> <p>X Connaître les partenaires / Parcours Avenir</p> <p>X Le prof doc acteur de l'EPL :</p> <p>X Connaître les instances</p> <p>X Connaître les autres acteurs et apprendre à collaborer avec eux</p> <p>X Approfondir la connaissance des parcours éducatifs</p> <p>X Approfondir le cadre réglementaire X Travailler son action en lien avec les valeurs de la République</p> <p>X Connaître les programmes et les référentiels pour l'enseignement du Métier</p>



Mention 3

L'organisation du Master M2E

**les Blocs de Connaissances et de Compétences
Mention Conseiller principal d'éducation**

BCC 1 : Piloter l'équipe de vie scolaire pour accompagner le parcours des élèves dans un climat qui contribue au bien-être dans l'établissement, à la sécurité et à la qualité des apprentissages

BCC 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves

BCC 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

BCC 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel

BLOC 1	UE1	Heures/ECTS	Attendus
Piloter l'équipe de vie scolaire pour accompagner le parcours des élèves dans un climat qui contribue au bien-être dans l'établissement, à la sécurité et à la qualité des apprentissages	Piloter l'équipe de vie scolaire pour accompagner le parcours des élèves dans un climat qui contribue au bien-être dans l'établissement, à la sécurité et à la qualité des apprentissages	280 heures 32 ECTS	1.1 Encadre, organise et anime l'équipe de vie scolaire.
			1.2 Contribue à la qualité des conditions de vie des élèves dans l'établissement.
			1.3 Veille au respect des règles de vie et de droit dans l'établissement.
			1.4 Accompagne individuellement et collectivement les élèves dans les apprentissages scolaires et citoyen et participe à la construction des parcours éducatifs.
			1.5 Traite l'information et communique de manière adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) en mobilisant une posture d'écoute et une attitude favorable aux échanges.
			1.6 Collabore au sein de la communauté éducative.
BLOC 2	UE2	Heures/ECTS	Attendus
Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves	Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves	100 heures 10 ECTS	2.1 - Comprend et prend en compte la diversité des élèves pour améliorer leur accessibilité à la vie scolaire.
			2.2 Inscrit sa pratique dans la culture de l'évaluation de la vie scolaire dans l'établissement.
			2.3 Connait et prend en compte la diversité des contextes d'exercice sur le plan territorial pour contribuer à la mise en oeuvre du volet éducatif du projet d'établissement.

Annexe 8 : L'organisation du Master M2E – BCC2 et BCC3

L'organisation du Master M2E

les Blocs de Connaissances et de Compétences

BCC 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves

BCC 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

Document de travail

BLOC 2	UE2	Heures/ECTS	Attendus	Module M 2.1 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 2.2 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 2.3 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 2.4 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures
Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves	Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves	80 heures 9 ECTS	<p>7. Comprend et prend en compte la diversité des élèves en mobilisant les savoirs et ressources professionnelles sur le développement de l'adolescent et l'accessibilité pédagogique</p> <p>8. Engage les élèves dans les apprentissages et dans une évaluation positive pour la réussite de tous en mobilisant des stratégies et des démarches adaptées.</p> <p>9. Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, et contribue au développement d'un climat scolaire serein.</p> <p>10. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes dans le cadre de la construction des éducations transversales.</p> <p>11. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s), mobilise une posture d'écoute et une attitude favorable aux échanges</p> <p>12. S'engage dans le suivi et l'accompagnement du parcours scolaire de l'élève en participant au travail collectif mis en place dans son établissement et en favorisant la coéducation.</p>	18h Engagement dans le parcours de l'élève et éducations transversales – développement CPS	24h TEDS vers EDD	32H Réussite de tous les élèves et prise en compte de la diversité dans la mise en œuvre des enseignements	6H Gestion du groupe classe et des relations inter-élèves

Document de travail

BLOC 3	UE3	Heures/ECTS	Attendus	Module M 3.1 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 3.2 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 3.3 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures	Module M 3.4 Intitulé des modules + objectifs généraux + Nb. Heures
Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	65 heures 8 ECTS	<p>13. Inscrit son action dans les principes et enjeux du système éducatif dans le cadre réglementaire, juridique et éthique du métier</p> <p>14. Transmet les principes et valeurs de la République (égalité, tolérance, refus de toute discrimination) et prend en compte les enjeux de la laïcité dans ses missions</p> <p>15. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement en répondant notamment aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité.</p> <p>16. Développe et intègre la culture numérique dans sa pratique professionnelle (pratique, réflexion, connaissance) en exploitant les possibilités offertes par la diversité des outils et les environnements numériques.</p>	22h Valeurs de la République	15h Evoluer dans le système éducatif en fonctionnaire de l'Etat	18h Lutte contre discriminations dont égalité F/G	10h Culture numérique, outils et usages responsables Pix



BCC 2-3

→ Les spécificités des parcours de lycée professionnel et de lycée technologique

Connaître et prendre en compte les spécificités de la voie professionnelle
 Accompagner le parcours de l'élève en voie professionnelle
 Accompagner les élèves dans leurs alternances (PFMP, stages, apprentissage)

Prendre en compte les difficultés des élèves, tels que l'allophonie, les problématiques et levier

Inscrire son enseignement dans le cadre spécifique de la voie professionnelle et intégrer la spécificité de l'alternance au cœur des enseignements

Les enjeux professionnels, le tissu professionnel, l'alternance/apprentissage – le label lycée des métiers
 Les aspects sociologiques en lien avec la filière pro, le public d'élèves, les spécificités des filières et les stéréotypes professionnels



BCC 3 : pratique d'une langue vivante étrangère et ouverture à l'international

BLOC 3	UE3-1	Heures/ECTS
Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	35 heures 9 ECTS
	UE3-2 - choix 1	Heures/ECTS
	Communiquer dans une langue vivante étrangère	20 heures 3 ECTS
	UE3-2 - choix 2	Heures/ECTS
	S'engager dans la participation à l'enseignement français à l'étranger	20 heures 3 ECTS
	UE3-2 - choix 3	Heures/ECTS
	S'engager dans la certification discipline non linguistique	20 heures 3 ECTS

Annexe 9 : Les UE ProM2E

Document de travail

Nom	NOUVEAU NOM 2627	Crédits
Semestre 3 ProMEEF		-
ProMEEF1: Enseigner, Eduquer, Former	ProM2E : découvrir le système éducatif	3
Semestre 4 ProMEEF		-
ProMEEF1: Enseigner, Eduquer, Former	ProM2E : découvrir le système éducatif	3
Semestre 5 ProMEEF		-
ProMEEFcomplémentaireMathématiquesNIV 1	ProM2E- PE : Mathématiques pour le 1er degré	3
ProMEEFcomplémentaireFrançais NIV 1	ProM2E- PE : Français pour le 1er degré	3
ProMEEF2: Observer situation enseigner	ProM2E- 2D : Connaissance des disciplines pour l'enseignement du 2D	3
Semestre 6 ProMEEF		-
ProMEEFcomplémentaireSciences et techn	ProM2E- PE : Sciences et technologie pour le 1er degré	3
ProMEEFcomplémentaireSciences Humain	ProM2E- PE : Histoire-géographieEMC pour le 1er degré	3
ProMEEF3: Analyser des pratiques d'enseign	ProM2E : s'engager dans le métierentretien du concours	3
ProMEEF4: Evoluer au sein de contextes	ProM2E- 2D : Connaissance des disciplines pour l'enseignement du 2D	3

Annexe 10 : Présentation du Projet FIP : Transformation d'une salle de cours traditionnelle en un espace pédagogique innovant flexible

Projet

Transformation d'une salle de cours traditionnelle en un espace pédagogique innovant et flexible.

Contexte

Accompagner l'évolution du master MEEF vers le master M2E.

Accueillir les étudiants de licence (L1 et L2 à la même rentrée 2026).

Poursuivre la dynamique portée par des projets analogues conduits sur les sites d'Aix en Provence et Marseille.



Objectifs pédagogiques

Transformer les pratiques pédagogiques et former à l'usage du numérique.

- Pédagogie active
- Usage du numérique
- Situations d'apprentissage hybrides
- Flexibilité de l'environnement
- Effet démultiplicateur

Proposer aux étudiants un espace de travail informel favorisant le travail collaboratif.



Réalisation du projet

Transformation de la salle B102 en une salle flexible et innovante.

- Tableau Numérique Interactif
- Chaises mobiles et tables mobiles et repliables
- Tableaux blancs mobiles

Annexe 11 : Présentation Projet FIP : Faisons Classe dehors !

À l'origine du projet !



Symposium sur la formation à l'enseignement en plein air
Marseille -15 mai 2025

événement co-organisé INSPE Aix-Marseille Université et HEP Vaud
Organisation du symposium

Inspé AMU - site de Saint-Jérôme, Marseille

Objectifs :

- Constituer/ renforcer une communauté de pratique de formatrices et de formateurs;
- Elaborer un inventaire, une cartographie des questions et enjeux autour de la formation des enseignants.es et futurs enseignants.es au plein air ;
- Envisager l'opportunité de créer une revue professionnelle francophone en ligne.

À l'origine du projet !



1^{ère} Aire Terrestre Éducative (ATE) dans l'enseignement supérieur sur le site Inspé d'Avignon - Lauréate du concours Durabilité du Réseau des INSPE en 2025



Une 2^{ème} ATE sur le site INSPE de Saint-Jérôme



À l'origine du projet !



Education for sustainable development (ESD)

Communauté de pratiques

Marseille - Mars 2024



Médiation Éducation au Développement Durable Sciences et Société

Sensibilisation des étudiants à la TEDS

Productions de ressources pédagogiques

Formation des personnels à la TEDS

Dispositifs de Médiation scientifique

<https://unit-academy.eu/activities/europeateacherprofessionaldevelopment/community-practice-inmarseille/february-to-april-2024/>

Il s'agit de permettre aux étudiants, futurs enseignants, de **concevoir, expérimenter, analyser et transférer** des pratiques d'enseignement intégrant la classe dehors, afin de développer des **compétences professionnelles durables**, adaptées aux enjeux éducatifs contemporains.

L'aménagement d'un tel espace à l'INSPE, sur le site de Saint-Jérôme, doit permettre de **mobiliser l'environnement comme ressource pédagogique**, en développant des démarches actives, une posture réflexive et des compétences professionnelles transférables.

Éléments de description



Un emplacement à **proximité des locaux de l'INSPE** sur la zone appelée la **butte écologique**, à l'abri des arbres et avec un **accès facile de plain pied**.

Éléments de description



4 tables en îlots carrées pouvant accueillir chacune 8 étudiants et **1 table** pouvant accueillir 4 étudiants et **2 étudiants à mobilité réduite** soit 38 étudiants au total

2 zones d'écriture avec deux tableaux blancs protégés des intempéries, espaces de réflexion et de mise en commun

1 abri de jardin pour ranger du matériel pédagogique

Public visé

Tous les étudiants de l'INSPE de Marseille soit environ **800 étudiants** de toutes les mentions et disciplines présentes sur le site :

- Licence LPE : 200 étudiants à la rentrée 2026
- Master mention 1 : 300 étudiants environ (effectif 2025)
- Masters mention 2 : 300 étudiants environ (effectif 2025)

L'ensemble des responsables de formation du site INSPE de Marseille s'associe à ce projet, **s'engageant à l'utilisation de la Classe Dehors** dans le cadre de la formation de leurs étudiants

Tous les enseignants et enseignants-chercheurs intervenant dans les parcours présents sur le site de Marseille

- **Amélioration des pratiques pédagogiques** des futurs enseignants : diversification des modalités d'enseignement, une posture professionnelle renouvelée et une meilleure capacité à concevoir des situations d'apprentissage contextualisées
- **Évaluation** à partir d'**indicateurs relatifs** à la **conception** des séquences, à la mise en œuvre effective des pratiques, à l'**analyse réflexive** et à l'**impact perçu sur la professionnalisation** ;
- **Bilan des réservations** de la Classe Dehors afin d'en évaluer l'utilisation ;
- **Enquête** par questionnaire auprès des **enseignants** et aux **étudiants** après une année d'utilisation

Annexe 12 : Bilan des mobilités et partenariats internationaux

Annexe 12.1 : Les mobilités internationales

Etudiants sortants depuis 2023

Année	types de mobilité	total	destinations	A noter
2022-2023	•14 mobilités d'étude (sem./année) •52 mobilités stage	66	Majoritairement en UE	Peu d'auto financement: UNITa aidé au financement des stages
2023-2024	•11 mobilités d'étude(sem./année) •56 mobilités stage	67	Majoritairement en UE	TIGER et UNI-T ont permis le départ de + de candidats venant de parcours moins attractifs d'ordinaire
2024-2025	•14 mobilités d'étude(sem./année) •70 mobilités stage	84	UE mais Hors Europe de + en + représentée, dont l'Asie	nombreux sur UNIT ou fonds propres
2025-2026 (en cours)	•10 mobilités d'étude(sem./année) •>50 mobilités stage	66	Asie mineure, Asie, Moyen Orient, Maghreb, puis UE	Beaucoup d'autofinancement : 1. le PMS ne finance plus les courts séjours et l'enveloppe est resserrée 2. fin du projet UNIT 3. de nouveaux parcours sont labélisés TIGER : les enveloppes TIGER sont utilisées en totalité parfois dès les premiers mois Perspective d'ouverture aux L2 dans la nouvelle maquette + non lauréats?

✦ Moyenne:65/an
✦ En augmentation depuis impulsion de UNI-T

Etudiants entrants depuis 2023

Année	provenance	total	parcours concernés	A noter
2022-2023	Gabon, Suisse, Espagne, Allemagne	26	PE ++	
2023-2024	Singapour, Grèce, Espagne, Allemagne, Italie	14	PE, mention 4, EPS	partenariat avec le Rectorat permet l'accueil stagiaires UNIT, NIE Singapour, dans les écoles
2024-2025	Singapour, Grèce, Espagne, Allemagne, Italie	25	PE, mention 4, EPS	partenariat Rectorat: étudiants dans les écoles de + en + élevé grâce
2025-2026 (en cours)	Suisse, Belgique, Pays Bas, Allemagne, Danemark à venir 10 étudiants CRFPE du Sénégal en mars, 2 étudiant de Singapour... nombreuses candidatures sur les campagnes en cours	10	majoritairement Starling 2 nd degré, mention 4	Renforcement du partenariat avec le Rectorat intégration du Rectorat dans les conventions pour mobilité personnels; mise en relation futurs partenaires...

❖ Moyenne: 19/an
❖ En augmentation avec partenariat Rectorat
❖ + attractivité STARLING

Bilan mobilités étudiantes

Points forts

Mobilité sortante en hausse, chaque année, malgré l'arrêt cette année de UNI -T : pas d'effondrement des mobilités!
Plus de parcours dotés d'un fond TIGER
 Etudiants **autonomes** dans leur recherche de stage
Mobilité entrante en hausse
Travail resserré avec le pôle formation => poursuivre pour un meilleur accompagnement des étudiants

Limites

A confirmer les possibilités avec la réforme
Financements toujours insuffisants
Poursuivre la mise en avant de nos parcours
Renforcement des actions d'information, sensibilisation auprès de nos étudiants et enseignants
Renforcement accompagnement des entrants

La mobilité SORTANTE des personnels depuis 2023

Depuis 2023 les **mobilités sortantes** sont en hausse:

2022-2023: 67 mobilités
2023-2024: 67 mobilités
2024-2025: **93** mobilités

- ❖ **Tous les continents** représentés
- ❖ **Financements divers:** Jusqu'à juin 2025: UNIT-T; Erasmus; FEF-R; CIVIS; fonds sur projets; AMPIRIC; laboratoires de recherche; AUF... .

Points forts et limites

Augmentation de la mobilité des personnels enseignants

Mobilité des personnels administratifs à promouvoir et à développer => écoles d'été; job shadowing; séjours linguistiques Erasmus+

Financements Hors Europe difficiles à trouver (le PMS ne finance plus les personnels)

La mobilité ENTRANTE des personnels depuis 2023

Depuis 2023 => **environ 10/an**

Mais

Difficulté à bien les comptabiliser:

- Une certaine **opacité dans l'accueil de collègues hors délégations** dont le SRI prépare la venue
- **Besoin d'une meilleure visibilité concernant l'accueil de collaborateurs étrangers**

Annexe 12.2 : Les partenariats internationaux

Actualité des Projets et partenariats

PROJETS

Récemment commencés:

- FEF-R Sénégal;
- FEF-R Moldavie;
- Projet Hubert Curien (PHC) avec l'Indonésie

Déposés récemment:

- Erasmus+ CERV «Bond»
- Building Openness through Nurturing Dialogue

En cours de montage:

- Erasmus + CBHE «ACTE Africa Europe Collaborative e-learning for Teacher Educators (INSPE Coordinateur)
- MIC avec l'Université du Witwatersrand
- Erasmus+ KA220 «TE4DEM»
- Erasmus+ KA220 «Classe dehors»
- 5 e-INSPE en préparation

PARTENARIATS

En cours:

17 partenariats dont 6 Hors-Europe

En montage:

- Accords de partenariat
 - Université du CEARA au Brésil
 - Universitas Negeri Jakarta
 - Université nationale de Moldavie
 - Haute Ecole Francisco Ferrer, Belgique
 - Université de Strathclyde de Glasgow, Ecosse
- Conventions de partenariat pédagogique
 - Lycée français Molière Rio de Janeiro, Brésil
 - Lycée Concordia le Caire Egypte
- Renouvellement des accords / renforcement liens avec le Rectorat (DRAREIC)